

*Répondre à l'urgence
écologique et sociale*

Rapport de Développement Durable 2023

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Répondre à l'urgence écologique
et sociale

Édito



Alors que la feuille de route départementale en matière de transition écologique s'achèvera à la fin de l'année 2024, les éléments de bilan sont là comme en témoignent les actions présentées dans ce nouveau Rapport de développement durable. Elles démontrent que le volontarisme de la collectivité se traduit par des résultats tangibles pour accélérer les transformations du territoire haut-garonnais. Avec plus de 103 M€ investis en 2023 pour répondre à l'urgence climatique, le Département agit sur tous les fronts pour adapter le territoire et faire émerger une société plus durable, plus solidaire et plus juste.

Dès à présent, l'Assemblée départementale est au travail afin d'écrire une nouvelle page, celle d'une mobilisation résolue en faveur de la bifurcation écologique. Le cadre de travail est celui d'une année 2023 à nouveau marquée par des événements météorologiques extrêmes, avec la nécessité toujours plus prégnante de lutter contre le changement climatique. Il s'agit également de prévenir les conséquences dramatiques de ces phénomènes pour les territoires et les habitants en accélérant sur la question de l'adaptation. Cet engagement se concrétisera avec l'adoption de la nouvelle politique départementale de bifurcation écologique qui conjuguera préservation de la planète et impératifs de justice climatique et sociale. Une place importante sera accordée à la logique de « cumul des forces » avec tous les acteurs du territoire (élus locaux, associations, partenaires socio-économiques), élément indispensable pour concrétiser les transformations profondes permettant de garantir un futur durable et désirable en Haute-Garonne.

Sébastien Vincini

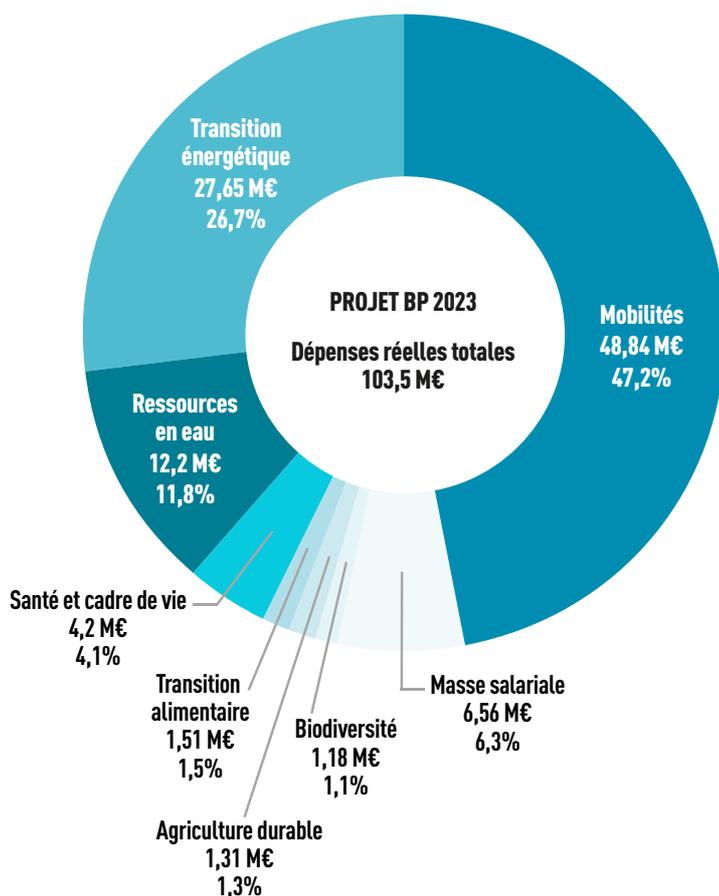
Président du Conseil départemental
de la Haute-Garonne

En 2023 :

Plus de 103 M€ investis pour répondre à l'urgence climatique en Haute-Garonne

Focus : Actions en faveur de la transition écologique

Dépenses totales 103,5 M€ dont 97 M€ d'actions directes et 6,6 M€ de masse salariale



Le rapport de développement durable 2023

Objectif : rendre compte de l'action de l'Assemblée départementale à l'aune des grands défis climatiques, sociaux et sociétaux

Afin de rendre compte en transparence et en responsabilité des réponses apportées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne aux grands défis du temps présent, le rapport de développement durable 2022 s'attachera à présenter les politiques départementales sous l'angle des 5 finalités du développement durable posées par l'Organisation des Nations Unies (ONU) :



La lutte contre le changement climatique.



L'épanouissement de tous les êtres humains.



La préservation de la biodiversité, des milieux



Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations.

Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

Une Assemblée collectivement au travail pour répondre à l'urgence écologique et sociale et proposer un futur souhaitable en Haute-Garonne

L'élaboration du présent rapport a été l'occasion de mener un travail avec chaque vice-présidence et chaque délégation du Conseil départemental, afin de proposer une approche transversale et novatrice des politiques publiques, ici examinées à l'aune des grands enjeux climatiques, sociaux et sociétaux.

Cette structuration permet de mettre en lumière la dynamique collective à l'œuvre dans l'élaboration des projets départementaux qui, plus que jamais, doivent être synonymes de résilience et de transformation pour notre territoire.

La dernière partie du rapport reviendra sur les actions engagées en interne afin d'adapter les missions de service public aux réalités nouvelles.

Sommaire

axe **1** La lutte contre le changement climatique

Vers une mobilité plus durable, plus solidaire, multimodale et active

- Le Département accélère sa stratégie en faveur des mobilités cyclables et du covoiturage **10**
- Zoom sur les mobilités solidaires **12**

Accélérer la transition énergétique du territoire

- La rénovation énergétique des bâtiments publics au cœur des contrats de territoire **13**
- Des aides financières renforcées pour la réhabilitation énergétique des logements **14**
- Zoom sur le plan de lutte contre la précarité énergétique **15**

axe **2** La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Veiller sur la ressource en eau

- Canicules et sécheresses : anticiper la gestion de crise avec les partenaires du territoire **18**
- Accélération du projet de territoire Garon'Amont : des réalisations concrètes **19**
- Projet Val'REU : vers une utilisation plus rationnelle des eaux usées **20**
- Le Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP31) : garantir la solidarité territoriale **20**

Agir pour la reconquête de la biodiversité

- Agir pour la prévention des feux de forêts **21**
- De nouveaux classements au Conservatoire départemental des zones humides **22**
- « Une terre sans abeilles » : un nouveau plan d'actions pour la protection des pollinisateurs **22**
- Une nouvelle approche « paysage » au service de la transition écologique **23**

axe **3** | **La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations**

Placer les solidarités humaines au cœur des transitions

- Renforcer le bouclier social pour protéger les plus fragiles **26**
- Événements climatiques extrêmes en Haute-Garonne : le Département mobilisé au plus près des habitants **28**
- Soutien au SDIS 31 : un budget d'investissement multiplié par deux sur 3 ans **29**
- Catastrophes naturelles et crises internationales : solidarité face aux situations d'urgence humanitaire **29**

La solidarité territoriale : mieux vivre en Haute-Garonne

- L'aménagement durable du territoire au service de la qualité de vie **31**
- Défendre l'emploi local **32**
- Offrir à chacun un cadre de vie sain **33**

axe **4** | **L'épanouissement des êtres humains**

De nouveaux établissements adaptés au changement climatique

- Deux chantiers de futurs collèges exemplaires livrés en 2024 **36**
- Un nouveau plan d'adaptation des collèges au changement climatique ... **37**

Des politiques volontaristes engagées

- « Culture et transitions » : construire ensemble de nouveaux imaginaires et de nouveaux récits pour demain **38**
- Une société durable, respectueuse de l'égalité de genre **38**

Pour un renouveau démocratique en Haute-Garonne

- Assemblée citoyenne : les Haut-garonnais, acteurs des décisions du Département pour l'avenir **40**
- Deux nouvelles instances participatives dédiées aux jeunes **41**
- Agir avec les allocataires du RSA **41**
- Comprendre la crise démocratique pour y répondre **42**

axe 5

Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Développer les pratiques agricoles durables pour une alimentation locale de qualité

- Économies d'eau, préservation du foncier agricole, développement des circuits courts : des enjeux majeurs pour l'avenir 44
- Qualité alimentaire dans les collèges : un nouvel objectif « 100 % fait maison, local et bio » 45
- Démocratie alimentaire : soutenir le monde agricole et lutter contre la précarité alimentaire 46

Pour une activité touristique durable et pourvoyeuse d'emplois

- Le Département engagé pour un tourisme durable et respectueux des territoires 48
- La 1^{re} édition des Assises du Tourisme durable pour dessiner la future stratégie départementale 49
- Un engagement réaffirmé pour des vacances solidaires : lancement de la campagne de solidarité Jeunesse au Plein Air 2022 49

axe 6

L'éco-responsabilité, paradigme de l'action départementale

Neutralité carbone et préservation de la ressource en eau : une collectivité exemplaire dans son fonctionnement interne

- Le programme de rénovation énergétique et écologique du patrimoine départemental se poursuit 52
- Les plans de sobriété en énergie et en eau : un Département innovant et précurseur 53

Travaux et gestion des infrastructures : une politique d'achat public qui conjugue innovation et éco-responsabilité

- La Haute-Garonne, département leader en matière de décarbonation des routes 54
- Vers des achats publics toujours plus sobres et socialement justes 56

Déplacements des agents et manifestations culturelles : une responsabilité environnementale et sociétale

- Se déplacer autrement avec Circul'action 31 57
- Vers la labellisation écoresponsable du Festival 31 Notes d'été 58



axe **1**

La lutte contre
le changement
climatique

Vers une mobilité plus durable, plus solidaire, multimodale et active

Permettre à nos concitoyens, notamment les plus vulnérables, d'accéder aux services dont ils ont besoin et pouvoir effectuer leurs trajets quotidiens autrement qu'en voiture individuelle, en développant la multimodalité et la pratique du vélo, c'est l'ambition que porte le Département.

Le Département accélère sa stratégie en faveur des mobilités cyclables et du covoiturage



7 Réseaux Express Vélo en cours de réalisation

En 2019, le Conseil départemental a engagé des études pour la réalisation de **7 Réseaux Express vélo (REV)** en concertation avec les citoyens. Les travaux programmés pour 2024 permettront la réalisation de **près de 31 km qui seront mis en service entre 2024 et 2025**. Pour répondre à l'urgence, le Conseil départemental se fixe désormais un nouvel objectif : **déployer 100 km de REV à l'horizon 2028 pour un investissement total de 100 M€**. En 2023, **12 tracés supplémentaires** ont été identifiés autour de l'agglomération toulousaine, en lien avec les collectivités concernées, et seront prochainement soumis à la concertation du public. Ces nouvelles voies cyclables sécurisées permettront à terme de **doubler la part modale du vélo** et rendront possibles **les déplacements domicile-travail jusqu'à 20 km**, en reliant les zones périurbaines du sud-est et de l'ouest jusqu'aux portes de la métropole toulousaine.

Soutien à la création de 23 pistes cyclables de proximité

Depuis 2022, le Conseil départemental a **multiplié par 10** ses aides aux communes et aux communautés de communes pour aménager des voies cyclables de proximité. Avec un **taux de financement incitatif à hauteur de 40 %**, il entend jouer un rôle moteur dans la concrétisation des projets d'aménagements cyclables portés par les collectivités. En 2023, le Département a voté un soutien à **la création de 23 nouvelles pistes cyclables** sur le territoire. Douze d'entre elles permettront de relier des itinéraires cyclables structurants tels que les véloroutes de loisirs ou les futurs Réseaux Express Vélo, des points multimodaux (gares, stations de transports en commun...), des établissements d'enseignement (collèges, lycées, écoles primaires), des maisons des solidarités ou encore des sites touristiques emblématiques. Les autres projets sont issus des schémas directeurs cyclables des collectivités et permettront d'améliorer le maillage des territoires en pistes cyclables. Le Département contribue également à réaliser **des aménagements le long des routes départementales** afin de laisser une place plus importante et mieux sécurisée aux cyclistes. C'est le cas de **la nouvelle voie verte située à proximité de la RD19**, sur les communes de Montgeard et Nailloux : réservée aux piétons et aux vélos, elle permettra notamment d'assurer la liaison avec le collège Condorcet, en toute sécurité.



Vers un nouveau programme d'aménagement durable des aires de covoiturage

En 2023, le Conseil départemental a aménagé **6 nouvelles aires de covoiturage** en Haute-Garonne, et une quinzaine de projets sont à l'étude pour une réalisation courant 2024. Afin de réduire l'utilisation de la voiture individuelle, le Département a lancé en 2017 un plan d'aménagement qui a déjà permis la création de **53 aires de covoiturage, soit 1500 places de stationnement** sur le territoire, pour un budget de 4M€. Les aires aménagées proposent **des équipements de qualité** aux automobilistes, tels que des box-vélo sécurisés et des bornes de recharge électrique ou encore de l'éclairage photovoltaïque. Le Département poursuit **l'objectif de 3 000 places aménagées d'ici 2028** afin d'encourager cette pratique de déplacement durable. Pour cela, il a engagé une grande concertation avec les acteurs du territoire afin d'élaborer **son futur programme d'aménagement** qui sera adopté en 2024. Il intégrera des objectifs renforcés **en matière d'exemplarité environnementale** : éclairage autonome solaire, intégration paysagère, revêtements durables, stratégie de déploiement de bornes de recharges et d'implantation d'ombrières photovoltaïques.

EN CHIFFRES

7 Réseaux Express Vélo (60 km) en cours de réalisation, et 12 REV supplémentaires à l'étude

23 pistes cyclables de proximité financées

6 nouvelles aires de covoiturage aménagées soit 112 places supplémentaires, et 15 projets à l'étude pour 2024



Le Département s'engage pour le développement des transports en commun

Une mobilisation résolue pour la concrétisation du Service Express Régional Métropolitain (SERM)

Le SERM est une offre multimodale de services de transports collectifs publics qui s'appuie sur un renforcement de la desserte ferroviaire (RER) mais qui intègre également la mise en place de services de transports routiers à haut niveau de service, ainsi que la création ou l'adaptation de gares ou de pôles d'échanges multimodaux. Il s'agit donc d'un **projet global et structurant** pour tout le territoire. Le 17 octobre 2023, les élus départementaux ont voté **une résolution pour la création d'une structure publique partenariale** ayant pour objet de porter le développement du SERM, comme cela a été fait pour la Ligne à Grande Vitesse (LGV) et le Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO). Cette structure de financement pourrait associer l'État, la SNCF, Tisséo, les établissements publics de coopération intercommunale concernés, le Conseil Régional Occitanie et le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Les élus départementaux demandent aussi un **engagement prospectif plus important de l'État** sur le volet financier du projet.



Face à la problématique des mobilités, le Département est prêt à prendre sa part aux efforts nécessaires pour concevoir et bâtir les réponses en termes de transports collectifs et de trains du quotidien.

Sébastien Vincini
Président du Conseil départemental

65 M€ pour le chantier de la Connexion Ligne B du métro

Fortement engagé hors compétence, à hauteur de 201 M€, pour le développement des transports en commun de l'agglomération toulousaine, le Conseil départemental finance les travaux de la 3ème ligne de métro pour 102 M€, le programme Linéo pour 24,25 M€ afin de desservir la périphérie de Toulouse, et 10 M€ sont investis pour la réalisation de projets structurants permettant de desservir de manière plus performante les territoires du Muretain et du Syndicat Intercommunal des Transports Publics de la Région Toulousaine (SITPRT). Dans ce cadre, le 24 mars 2023, le Département a participé au lancement du chantier de la Connexion de la Ligne B du métro qui reliera Ramonville Saint-Agne à l'Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT). Cette connexion permettra, à terme, la jonction de la ligne B avec la future 3ème ligne de métro. Le Conseil départemental finance le projet de Connexion Ligne B à hauteur de 65 M€.

ZOOM sur les mobilités solidaires

Après la marche, le vélo constitue le moyen de transport le moins cher. Un cycliste du quotidien dépense en effet moins de 500 € par an, ce qui équivaut au coût d'une voiture individuelle sur un mois. Développer l'usage du vélo au quotidien, c'est donc la promesse d'une **mobilité efficace et accessible à toutes et tous**, quel que soit son revenu.

Pour favoriser la pratique du vélo, le Conseil départemental a lancé un **appel à projets « Vélo pour tous »** : **5 associations** ont été retenues en 2023 pour mettre en place de **nouvelles solutions** permettant de faciliter la pratique du vélo des personnes en situation de précarité sociale ou professionnelle, mais également des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Un **budget de 50 000 €** est consacré à l'ensemble de ces actions qui doivent s'étendre jusqu'en juin 2025 et qui contribueront à leur niveau à réduire **certaines inégalités sociales**, et à construire une société plus inclusive où chacun trouve sa place. Parallèlement, le Département a lancé début 2023 **une concertation citoyenne sur les mobilités cyclables pour tous**. Les personnes âgées, en situation de handicap, en insertion professionnelle, les femmes et les jeunes sont les profils ciblés pour cette démarche dont l'objectif est d'identifier les freins et les leviers à l'usage du vélo.

Le Conseil départemental assure également **la gratuité des transports collectifs** pour un certain nombre de publics : transport scolaire pour les élèves de la maternelle au lycée sur le territoire de Tisséo ; transport des élèves et étudiants en situation de handicap ; gratuité des transports collectifs pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA et les personnes de 65 ans et plus.

Accélérer la transition énergétique du territoire

Parce que la rénovation énergétique des logements est un enjeu crucial pour l'environnement et le pouvoir d'achat des ménages, le Conseil départemental a mis en œuvre en 2023 de nouvelles aides financières ciblées pour lutter contre le phénomène des « passoires thermiques ». Il accompagne également la transition énergétique à l'échelle du territoire à travers sa politique de solidarité territoriale.

La rénovation énergétique des bâtiments publics au cœur des contrats de territoire

Pierre angulaire de la politique de solidarité territoriale, les **contrats de territoire** visent à financer les **projets d'équipements publics** portés par les collectivités haut-garonnaises qui répondent directement aux besoins des habitants. Ces dernières années, le dispositif a connu des évolutions majeures visant à **conjuguer solidarité territoriale et transition écologique** au service d'un modèle d'aménagement du territoire plus durable, avec :

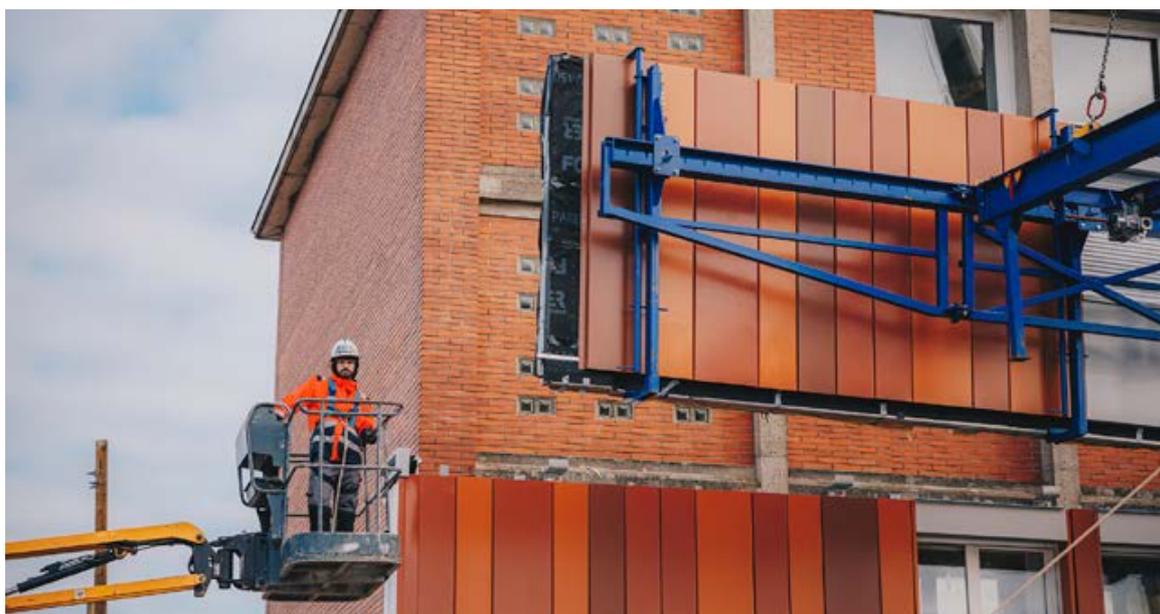
- **L'éligibilité de nouveaux projets**, tels que les parcs et accroche vélos, les grainothèques, les achats de véhicules électriques ou encore les installations de bornes de recharge pour ces véhicules ;
- **L'intégration des pôles ou sites d'importance écologique de la Haute-Garonne** dans les nouveaux contrats de projets territoriaux signés avec les intercommunalités, à savoir la Forêt de Buzet, la Forêt de Bouconne, la Vallée de la Save et de la Seygouade et la Vallée d'Oô.

Les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics sont également au cœur des contrats de territoire et, en 2023, les aides financières du Département ont permis de financer **126 projets de**

rénovation, d'isolation, de chauffage et d'éclairage pour un budget de 4,8 M€, afin de proposer des équipements qui répondent aux exigences de performance énergétique actuelles.

EN CHIFFRES

126 projets de rénovation énergétique financés dans le cadre des contrats de territoire



Des aides financières renforcées pour la réhabilitation énergétique des logements

Soutenir les propriétaires modestes et intermédiaires dans leurs travaux de rénovation

Conscient du poids financier que représente le logement dans la consommation des ménages modestes, le Conseil départemental a adopté lors de la session extraordinaire du 18 octobre 2022 de nouvelles aides en faveur de la rénovation énergétique des logements. Grâce à ce nouveau dispositif :

- **665 propriétaires occupants modestes ou très modestes** ont bénéficié de subventions pour des travaux intégrant une rénovation énergétique, avec pour la première fois une intervention du Département étendue au-delà de son seul territoire de délégation des aides à la pierre. Cela a représenté **3,6 M€ engagés sur fonds propres**.
- **Plus de 300 ménages** ont bénéficié de la nouvelle aide financière pour le remplacement des systèmes de chauffage polluants pour un montant global d'aide de plus de 400 000 €. **40 % de ces aides ont bénéficié aux ménages très modestes, 25 % aux ménages modestes, et 35 % aux ménages intermédiaires.** Dans un objectif de justice sociale, cette nouvelle aide vise à aider les Haut-garonnais à acquérir des systèmes de chauffage plus performants et réaliser ainsi **des économies d'énergie** dans un contexte de flambée du prix des énergies fossiles tout en réduisant les émissions de gaz des logements.

Rénover le parc public de logements sociaux

Voté lors de la session exceptionnelle du 18 octobre 2022, la définition opérationnelle de ce dispositif a été approuvée le 12 décembre 2023. Il a pour ambition **d'accompagner les bailleurs sociaux** à répondre aux objectifs nationaux pour la transition énergétique et à dépasser le cadre de l'obligation réglementaire d'une société neutre en carbone d'ici à 2050, avec une interdiction progressive de louer les passoires thermiques dès 2025. Ainsi, ce programme d'aides vise à expérimenter l'accompagnement financier des opérations de réhabilitation énergétique des logements locatifs sociaux des opérateurs de la Société Anonyme de Coordination (SAC) Garonova via un programme de subventions de **10 M€ sur une durée de 10 ans**. L'enjeu est d'autant plus important que le parc cumulé de l'Office public de l'Habitat (OPH) 31 et de la SA des Chalets est d'environ 18 000 logements, soit **18 % du parc de logements locatifs social** en Haute-Garonne. Un budget annuel d'1 M€ permettra d'accompagner **ces opérations de réhabilitation exemplaires**.

EN CHIFFRES

+ 25 % d'aides financières du Département en 2023 pour les travaux de rénovation énergétique des logements

665 propriétaires occupants modestes ou très modestes accompagnés, avec une subvention moyenne de 5 550 € (contre 1 770 € en 2022)

+ de 300 ménages accompagnés pour le changement de leur système de chauffage polluant, pour un montant d'aide global de plus de 400 000 €

10 M€ sur une période de 10 ans pour la réhabilitation de logements sociaux

Zoom sur le plan de lutte contre la précarité énergétique

Dans le contexte de crise énergétique et d'envolée des prix de l'énergie, le Conseil départemental a souhaité renforcer son action en direction des publics fragiles dont il assure l'accompagnement au quotidien. Le **Plan départemental de lutte contre la précarité énergétique 2022-2024**, adopté lors de la session extraordinaire du 18 octobre 2022, propose de nouvelles mesures concrètes à destination des ménages modestes parmi lesquelles le **relèvement du plafond de ressources du Fonds de Solidarité Logement (FSL)** afin de faire bénéficier de nouvelles catégories de ménages des aides au paiement des factures de gaz et d'électricité. Le 1^{er} juillet 2023, le **nouveau règlement intérieur du FSL** est entré en vigueur, avec plusieurs évolutions majeures :

- Une revalorisation du plafond de ressources désormais indexé sur le seuil de pauvreté, permettant notamment d'inclure les travailleurs et travailleuses pauvres et les personnes retraitées,
- L'éligibilité de nouveaux publics : étudiants, propriétaires occupants, gens du voyage,
- Une augmentation du forfait énergie eau et assainissement,
- La mise en place d'une nouvelle aide financière pour l'accès aux services de téléphonie et d'Internet dans une démarche d'insertion.

Par ailleurs, un nouvel **accompagnement « énergie »** est proposé dans les **Maisons départementales des Solidarités** : distribution de **kits anti-gaspillage** destinés aux publics en situation de grande précarité, **visites énergétiques à domicile** afin de sensibiliser les ménages (locataires ou propriétaires) aux éco-gestes et les accompagner dans les démarches d'obtention d'aides relatives à la rénovation énergétique. Le Conseil départemental a lancé durant l'hiver 2023 **une expérimentation sur le territoire du Lauragais** pour offrir gratuitement aux ménages en situation de précarité énergétique des diagnostics de leur consommation énergétique et de leurs pratiques dans le cadre de visites sociotechniques à domicile.

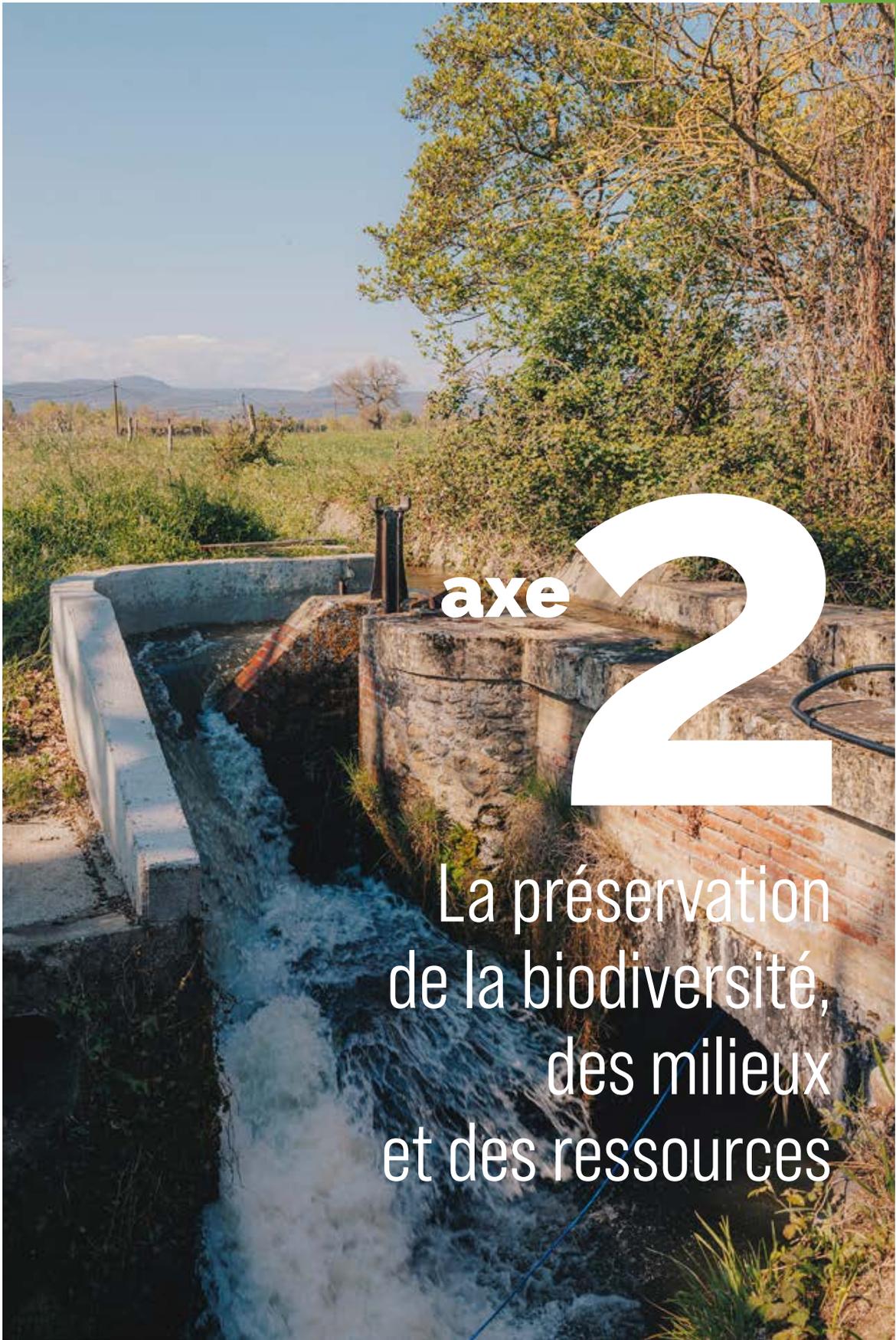
EN CHIFFRES

2 725 aides FSL accordées par le Conseil Départemental, dont 44 % pour le paiement de factures d'énergie, 43 % pour les factures d'eau, et 13 % pour les factures de gaz

236 kits éco-gestes distribués en 2023 (hors Toulouse Métropole)

22 actions d'information et de sensibilisation organisées en direction des habitants, dont 4 actions en pieds d'immeubles en partenariat avec l'OPH 31 (Office Public de l'Habitat Haute-Garonne)





axe

2

La préservation
de la biodiversité,
des milieux
et des ressources

Veiller sur la ressource en eau

Le Conseil départemental s'impose depuis plusieurs années comme un acteur majeur de la gestion de la ressource en eau sur le territoire. Face à la multiplication des épisodes de sécheresse et à la raréfaction de la ressource, il renforce ses actions pour garantir et sécuriser l'accès à l'eau pour tous.

Canicules et sécheresses : anticiper la gestion de crise avec les partenaires du territoire

Dans un contexte de changement climatique avéré, les périodes de sécheresse sont plus fréquentes, plus précoces et plus longues. L'hiver 2023 a notamment été caractérisé par une sécheresse hivernale inédite. Dans ce contexte, le Conseil départemental a initié en partenariat avec l'Etat une démarche d'anticipation de la gestion de crise. Cette action s'est traduite par une information et une sensibilisation très

précoce de tous les acteurs, un suivi permanent de l'évolution de la situation et un travail avec tous les gestionnaires pour optimiser au maximum l'eau disponible. Cette démarche s'est également traduite par une campagne de communication à destination du grand public en mai 2023.



Accélération du projet de territoire Garon'Amont : des réalisations concrètes



Engagé en 2017, le Projet de territoire Garon'Amont a fait l'objet d'une grande concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, notamment avec un **panel citoyen**, qui a abouti sur un plan d'actions de **32 mesures prioritaires**. En 2020, le Conseil départemental a voté une enveloppe budgétaire de 8 M€ pour sa mise en œuvre sur la période 2020-2025. Lors de la session extraordinaire du 18 octobre 2022, les élus départementaux ont décidé d'accélérer ce projet pour **répondre à l'urgence climatique** en Haute-Garonne.

Optimisation de 5 retenues sur le bassin du Touch : de nouveaux volumes disponibles dès 2024

Sur le bassin du Touch, plusieurs retenues à vocation agricole n'étaient pas utilisées entièrement et nécessitaient par ailleurs des travaux de mise aux normes. Piloté par le Conseil départemental dans le cadre du projet de territoire Garon'Amont, un partenariat a pu être trouvé avec les propriétaires de ces retenues afin de mettre **2.6 Mm³ à disposition pendant 20 ans pour le soutien d'étiage** en période de basses eaux. Dans le cadre de cet accord, les travaux sur les ouvrages ont pu être aidés financièrement par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (70 %) et le Conseil départemental (10%). La gestion correspondante sera coordonnée avec Réseau 31 en charge du Canal de Saint Martory et avec le SMEAG en charge du soutien d'étiage de la Garonne. L'essentiel des travaux ayant été terminé fin 2023, **ces volumes seront disponibles dès 2024 pour aider à la gestion estivale**. Une expérimentation mobilisant 1 million de m³/an avait déjà été lancée sur les étiages 2022 et 2023 pour faire des premiers tests.

Recharge active des nappes via le canal de Saint-Martory : un soutien d'étiage supplémentaire en période estivale

Cette expérimentation s'est poursuivie en 2023, sous le copilotage de Réseau 31 et du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) pour apporter **un soutien d'étiage naturel supplémentaire à la Garonne** en période estivale. L'approche, déjà réalisée localement pour soutenir ponctuellement un captage d'eau potable, est novatrice à grande échelle (100 km²) pour le soutien d'étiage d'un grand fleuve. Le budget de l'expérimentation est de 1,85 M€, financé par le Conseil Régional d'Occitanie (20 %), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (50 %), le Conseil départemental de la Haute-Garonne (8 %), le BRGM (16 %) et Réseau 31 (6 %).

Eaux souterraines : une synthèse hydrogéologique départementale disponible en ligne

Face à l'augmentation de la vulnérabilité de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique, **les eaux souterraines** redevennent un sujet central pour la gestion des années à venir. Dans ce cadre, le Conseil départemental a porté **la réalisation d'une synthèse hydrogéologique départementale** en partenariat scientifique avec le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM). Issue des données collectées ces 40 dernières années, cette étude permet de mettre à disposition des connaissances géologiques et hydrogéologiques actualisées et sous format synthétique. Les documents issus de ce travail (rapport, carte hydrogéologique, illustrations pédagogiques, base de données cartographiques) sont téléchargeables sur le portail de l'open data : <https://sigesocc.brgm.fr/spip.php?article84>

Concertation sur les nouveaux stockages : lancement de l'étude d'opportunité

Les actions du projet de territoire Garon'Amont s'inscrivent dans une démarche progressive s'appuyant sur la généralisation des économies d'eau, l'optimisation de l'existant, la mobilisation des retenues hydroélectriques et les démarches fondées sur la nature. Face à l'accélération du changement climatique, le Conseil départemental a décidé d'engager des réflexions sur **d'éventuels nouveaux stockages**. Une phase de **concertation** a été menée entre mars et août 2023 avec les acteurs du projet de territoire et a permis de définir un cahier des charges « non technique » pour cadrer les réflexions. Sur cette base, un plan d'actions sur les nouveaux stockages a été annoncé en novembre 2023, avec notamment le **lancement d'une étude d'opportunité** permettant de localiser et d'analyser les sites potentiels.

22 mars 2023 : Journée Mondiale de l'eau

« L'eau, c'est la vie. A ce titre, elle doit être considérée comme un bien commun, public, qui doit à tout prix être préservé, protégé et partagé. La gestion de l'eau est un sujet majeur et sensible de par la vulnérabilité de la ressource face au dérèglement climatique. Il est aujourd'hui inévitable de questionner notre rapport à l'eau et d'enclencher des mesures fortes pour assurer l'accès à cette ressource vitale : que ce soit pour la sécurisation de l'eau potable, le maintien des activités industrielles et agricoles ou la protection des milieux naturels, nous devons agir, nous adapter et anticiper. »

Sébastien Vincini,
Président du Conseil départemental.

Projet Val'REU : vers une utilisation plus rationnelle des eaux usées

Sous le pilotage de Toulouse Métropole, le Conseil départemental, via son **Laboratoire Départemental 31 Eau-Vétérinaire-Air** (LD31 EVA), s'est associé au projet Val'REU. Il s'agit de mener des études pour valider les utilisations possibles des eaux usées traitées. L'objectif final de la démarche pourrait être de favoriser **une évolution de la réglementation** afin de diminuer les volumes de pompages dans les cours d'eau en période de sécheresse. Il s'agit aussi de mettre en avant **une utilisation**

plus rationnelle de l'eau en fonction de la qualité nécessaire. Le LD31 EVA a réalisé en 2023 **les 3 premières campagnes analytiques**, via une intercomparaison des eaux de Garonne, des eaux du Canal Latéral à la Garonne, des eaux issues de l'unité de REUT (réutilisation des eaux usées traitées) et des eaux de consommation.

Le Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP31) : garantir la solidarité territoriale

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP31), le Conseil départemental a lancé **un nouvel appel à projets pour l'année 2023** à destination des collectivités haut-garonnaises qui souhaitent réaliser des études ou des travaux en matière d'alimentation en eau potable, d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales : **53 opérations ont été retenues (soit 13 collectivités)**, pour un montant de subventions de 2,27 M€. Par cette politique volontariste, le Conseil départemental réaffirme chaque année sa volonté de contribuer à l'aménagement du territoire et d'assurer son rôle dans la solida-

rité entre territoires urbains et ruraux. En soutenant ainsi les territoires dans leurs projets d'aménagement et d'équipement, il contribue à garantir à tous **l'accès à une eau potable en quantité** suffisante et de qualité, tout en participant à la protection des milieux aquatiques et à la santé publique. Afin de soutenir les territoires ruraux dans la réduction des pollutions émises dans le milieu naturel, le Département a par ailleurs engagé en 2023 **un Schéma Départemental d'Assainissement des eaux usées** (SDAST 31).



Agir pour la reconquête de la biodiversité

Le Conseil départemental déploie des mesures concrètes pour lutter contre l'érosion de la biodiversité en Haute-Garonne et enrayer le mouvement de consommation grandissante d'espaces naturels, agricoles ou forestiers. Il a également engagé une véritable stratégie d'adaptation visant à prévenir le risque de feux de forêts rendu plus prégnant par les sécheresses.

Agir pour la prévention des feux de forêts

En juin 2022, le Conseil départemental a adopté son premier programme en faveur de **la protection et de la valorisation des arbres et forêts** du territoire. Devant la multiplication des épisodes caniculaires, le Département a souhaité compléter son engagement avec la définition d'un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt, adopté lors de la session extraordinaire du 18 octobre 2022, qui s'appuie sur 3 constats : le risque est majeur partout en Haute-Garonne, la saison des feux s'allonge avec les canicules tardives, et les bons gestes face au risque sont méconnus. Son contenu a été co-construit avec les principaux partenaires du Département, dont le **Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne (SDIS 31)** et les services de l'État. Il s'agit notamment d'intensifier la formation des élus des territoires et des agents, et de renforcer le matériel mis à disposition sur le terrain. Ce plan permet également d'apporter une assistance aux collectivités locales dans **la sensibilisation du grand public** aux bons comportements, et de soutenir plus largement la sylviculture (entretien, reboisement, etc.) et la voirie forestière pour **les plantations d'essences résilientes et adaptées** suite à une destruction par un feu de forêt. En 2023, **les plans de gestion de l'Espace Naturel Sensible (ENS) - Forêt de Buzet et de l'Espace Naturel Sensible (ENS) - Forêt de Bouconne** ont été mis en œuvre avec des actions prioritaires pour la prévention et la lutte contre les feux de forêt, sur une surface de près de 2 490 hectares. Sur l'Espace Naturel de Buzet, **des chantiers de débroussaillage** ont notamment été réalisés en régie après concertation avec les services de l'État, conciliant mise en sécurité du site et protection de la biodiversité.



Les sapeurs-pompiers, nouveaux soldats du climat

En tant qu'établissement public départemental, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne (SDIS31) a pour vocation d'assurer la protection des personnes et des biens contre tous les types d'accidents, de sinistres et de catastrophes. Cette année encore, les incendies ont fortement mobilisé les sapeurs-pompiers : 146 feux de végétaux (83 hectares brûlés) ont été combattus entre le 24 juin et le 13 septembre. Le SDIS 31 a également constitué 7 colonnes de renforts extra-départementales pour lutter contre les feux de forêt dans l'Aude, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Enfin, le SDIS 31 a contribué à l'entraide internationale en envoyant 13 agents au profit du Canada en proie à des incendies de forêts hors normes, et en engageant un équipier drone en Bolivie.

De nouveaux classements au Conservatoire départemental des zones humides

En 2023, le Conseil départemental a inscrit **8 zones humides alluviales de Garonne** au sein du Conservatoire Départemental des Zones Humides de Haute-Garonne : le méandre de la Hierle comprenant 3 zones humides, le Ramier de Bigorre, la saulaie de Saint-Caprais, les alluvions de la Save (comprenant deux zones humides) et les alluvions de Miquelès, qui abritent une mosaïque d'habitats naturels et d'espèces patrimoniales. En

partenariat avec l'État, propriétaire du Domaine Fluvial, l'Agence de l'eau Adour Garonne et l'association Nature en Occitanie (NeO), le classement s'accompagne de la mise en œuvre d'un **plan de gestion unique pluriannuel** pour conserver les habitats et les espèces patrimoniales, assurer un équilibre entre préservation de la biodiversité et usages.



« Une terre sans abeilles » : un nouveau plan d'actions pour la protection des pollinisateurs

Le déclin des pollinisateurs est aujourd'hui une réalité mondiale. De nombreuses espèces de plantes pourraient décliner ou disparaître, impactant, non seulement les écosystèmes et la biodiversité, mais également la sécurité alimentaire. Aussi, **le plan départemental en faveur des pollinisateurs et de l'apiculture en Haute-Garonne**, adopté le 24 janvier 2023, vient répondre à l'urgence en proposant des solutions concrètes. Il s'agit d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques plus respectueuses de la santé des consommateurs et de l'environnement, de soutenir la production locale et de qualité de miels haut-garonnais, de préserver la biodiversité à travers tous les pollinisa-

teurs dont les abeilles domestiques, de faire se rencontrer agriculteurs et apiculteurs et de sensibiliser sur la nécessité de protéger tous les pollinisateurs. Pour préserver les habitats des abeilles et leur fournir une ressource alimentaire suffisante, le Département agit notamment sur **ses propres réserves de biodiversité** aux abords de voiries, des espaces verts des collèges, sur les espaces naturels sensibles ou sur le patrimoine foncier départemental.



Une nouvelle approche « paysage » au service de la transition écologique

Conjointement avec la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Occitanie), et avec l'appui du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Haute-Garonne, le Conseil départemental a engagé une démarche visant à la réalisation d'un **Atlas départemental des paysages** mis en ligne en 2021 sur le site internet <https://paysages.haute-garonne.fr>. Cet Atlas répond aux **enjeux d'un développement durable et qualitatif** en accompagnant l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire dans la préservation des paysages dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de la voirie, du tourisme ou encore de l'agriculture. Dans le prolongement de cette démarche, un **Observatoire Photographique des Paysages (OPP)** à l'échelle du département a été lancé en juillet 2023. Le prestataire retenu à l'issue d'une consultation nationale, « Les Bobines du Paysage », allie la double compétence paysagiste et photographe. Un OPP s'appuie sur un principe de réalisation, à différents intervalles de temps, de photographies d'une même partie de territoire dans les mêmes conditions techniques (angle de prise de vue, cadrage, focale...). Cet outil permet de saisir les évolutions des paysages et de comprendre les mécanismes et facteurs de transformations des espaces. Peu de départements sont à ce jour dotés d'un OPP, la **Haute-Garonne est donc précurseur en ce domaine.**

Par ailleurs, en juin 2023, le nouveau siège du CAUE de la Haute-Garonne, Cour Baragnon à Toulouse, a été inauguré. Organisme financé par le Conseil départemental (via la taxe d'aménagement), le CAUE est un **partenaire très actif** dans la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale sur le territoire. Ce projet d'envergure, dans un lieu emblématique de Toulouse, a permis de repenser la vocation du lieu et de **créer des espaces d'échanges** autour de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Il est composé de trois pôles, grand public, professionnels du secteur (architectes, artisans, enseignants...) et porteurs de projets publics et privés. Des espaces sont dédiés à "l'acculturation des publics" avec un fonds documentaire de 3 500 ouvrages, des dispositifs numériques interactifs, des expositions et un mur des savoirs. Le CAUE apporte un **conseil aux particuliers** et accompagne les collectivités locales dans leurs projets d'équipements et d'espaces publics. A ce jour, **plus de 200 demandes de collectivités locales** ont été prises en charge par le CAUE à travers la Plateforme départementale d'appuis aux territoires.

EN CHIFFRES

8 zones humides classées au Conservatoire départemental des zones humides

1^{er} Observatoire Photographique des Paysages à l'échelle de la Haute-Garonne



axe

3

La cohésion sociale
et la solidarité
entre les territoires
et les générations

Les solidarités humaines au cœur des transitions

Dans un contexte de crise qui emporte la montée des exclusions sociales et l'accroissement des inégalités, il est plus que jamais nécessaire de renforcer la solidarité et de s'assurer d'un juste partage des richesses. Chef de file des solidarités, le Conseil départemental s'engage au quotidien pour une société plus inclusive et plus juste.

Renforcer le bouclier social pour protéger les plus fragiles



En 2023, le Conseil départemental a consacré **plus d'un milliard d'euros** à l'action sociale, soit près de **55 % des dépenses totales** de la collectivité. Ce budget conséquent, et en hausse constante (+3,04 % par rapport à 2022), traduit l'engagement du Département de la Haute-Garonne en faveur des plus précaires, des plus fragiles et des classes moyennes modestes, impactés par le contexte de crises.

Le dispositif des bons solidaires toujours ouvert 3 ans après la crise sanitaire

En avril 2020, le Département a créé les bons solidaires, un dispositif d'urgence sociale destiné aux **achats alimentaires et d'hygiène de première nécessité** pour les personnes et les familles précarisées par la crise sanitaire.

110 206 bons solidaires attribués aux familles précaires ou personnes isolées depuis 2020

Un budget de 5,5 M€ en 2023

Le maintien du transport scolaire gratuit

Le Département de la Haute-Garonne gère les transports scolaires sur le périmètre des 108 communes couvertes par Tisséo Collectivités. Il délivre gratuitement la carte Pastel aux élèves empruntant le réseau de transports urbains Tisséo, le réseau des cars liO ou encore le réseau TER – SNCF.

41 500 élèves transportés gratuitement, dont 1610 en situation de handicap

Une économie de 612 € par élève par an pour les familles

325 circuits scolaires



L'aide à la restauration scolaire renforcée

Depuis la rentrée scolaire 2022, le Département a renforcé l'aide à la restauration dans les collèges, avec l'application d'un nouveau barème qui permet d'étendre la gratuité des frais de cantine.

21 852 collégiens bénéficient de la gratuité totale ou partielle de la restauration scolaire

En 2022-2023,

550 élèves supplémentaires ont bénéficié de la gratuité

Des engagements pour l'accès au logement social des publics les plus fragiles

Par la mobilisation de son contingent réservataire, le Conseil départemental est force de proposition pour faciliter l'accès au logement social des publics les plus fragiles, notamment les femmes enceintes, les femmes isolées avec enfant de moins de 3 ans, les femmes victimes de violences conjugales, les jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance et les personnes en situation de handicap. Il participe également à la reconstitution de l'offre de logements sociaux au titre de la Politique de la Ville, avec des financements accordés sur deux types de critères : des critères généraux obligatoirement cumulés en contrepartie d'une minoration de loyer ; des critères spécifiques favorisant la transition écologique.

+ 54 000 personnes demandeuses de logement social en Haute-Garonne (+ 9 % par rapport à 2022)

4 713 ménages identifiés prioritaires en Haute-Garonne, dont 2 080 via le Conseil Départemental



Événements climatiques extrêmes en Haute-Garonne : le Département mobilisé au plus près des habitants

Tempêtes et orages violents : le Département aux côtés des habitants et des territoires

A la fin du mois de juillet 2023, de violents orages ainsi qu'une tornade ont déferlé sur plus de 20 communes de la Haute-Garonne, en particulier sur le canton d'Auterive, faisant des dégâts considérables : toits arrachés, récoltes agricoles détruites et nombreux bâtiments touchés. Le président du Conseil départemental de la Haute-Garonne a immédiatement adressé tout son soutien aux victimes de cette tempête et aux maires des communes touchées. Il a également sollicité le préfet de la Haute-Garonne et de la région Occitanie afin qu'un **arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle** puisse être pris rapidement. Les **services routiers départementaux d'astreinte** des secteurs de Villefranche-de-Lauragais, d'Auterive, de Montesquieu Volvestre et de Cazères, se sont par ailleurs mobilisés pour **dégager en priorité les axes routiers**, avec le renfort des agents du secteur de Boulogne-sur-Gesse. De leur côté, **les pompiers du SDIS31** ont réalisé 30 interventions, dont la moitié sur le seul secteur de Cintegabelle. Les 2 et 3 novembre suivant, ce sont les tempêtes Domingos et Ciaran qui ont causé des dégâts dans le département, principalement dans le nord. **13 interventions** ont été réalisées par **les équipes d'astreinte de la direction des routes** pour enlever les branches tombées sur la chaussée sur plusieurs axes routiers de la Haute-Garonne. Les équipes sont restées mobilisées et en alerte toute la journée pour **sécuriser les déplacements sur le territoire**.

Les services sociaux du Département mobilisés auprès des plus fragiles durant les épisodes de canicule

Durant l'été 2023, la Haute-Garonne a de nouveau connu des épisodes caniculaires. Très soucieux des publics les plus fragiles dont il assure l'accompagnement au quotidien, le Conseil départemental s'est particulièrement mobilisé. Les **équipes médico-sociales des Maisons des Solidarités** sont restées en contact quotidien, par téléphone ou en visite à domicile, avec l'ensemble des publics vulnérables et les **services en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap**, en lien avec les professionnels de santé, les associations d'aide à domicile et les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale). Durant ces épisodes de fortes chaleurs, **le prestataire de la Téléassistance31** se charge également de joindre les bénéficiaires de la téléassistance isolés et sans prestation d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de Prestation de Compensation du Handicap (PCH), afin de repérer les situations préoccupantes.

EN CHIFFRES

Près de 3 500 personnes fragiles contactées par les services du Département durant les épisodes de canicule



Soutien au SDIS 31 : un budget d'investissement multiplié par deux sur 3 ans

L'implantation et le redéploiement des Centres d'incendie et de secours (CIS) permet de répondre aux évolutions des bassins de vie en Haute-Garonne. Pour une meilleure protection et prise en charge des populations, au plus près du terrain, le Conseil départemental a **doublé la part des investissements en 2023**, qui passent de 2 M€ à 4 M€ par an. Ce montant annuel d'investissement sera pérennisé sur 2024 et 2025. L'objectif est de maintenir le rythme d'**une à deux ouvertures de Centre d'intervention et de secours (CIS) par an**. En 2023, le chantier du futur centre situé à Grenade-sur-Garonne a démarré, ainsi que celui de la caserne Lougnon à Toulouse, pour un montant de 5 M€. Les casernes de Toulouse Carsalade et Saint-Jory ont également été inaugurées cette année. D'ici à 2027, **12 opérations** sont prévues, **dont 9 nouveaux sites**, et représentent un investissement de 25 M€. Au total, la Haute-Garonne compte 37 sites opérationnels. La contribution du Conseil départemental au SDIS s'élève en 2023 à 57,6 M€, soit + 6,3 % par rapport à 2022, représentant 66 % du budget de fonctionnement.

EN CHIFFRES

+ 6,3 % de contribution annuelle au SDIS 31 en 2023

2 800 sapeurs-pompiers en Haute-Garonne

53 000 interventions par an

12 nouvelles casernes d'ici à 2027

Catastrophes naturelles et crises internationales : solidarité face aux situations d'urgence humanitaire

Soutien aux victimes du séisme en Turquie et en Syrie

Affirmant sa totale solidarité avec l'ensemble des victimes du terrible séisme qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février 2023, le Conseil départemental a souhaité se joindre à l'élan de solidarité mondial pour répondre aux besoins et droits fondamentaux des milliers de victimes de ce dramatique tremblement de terre. Il a décidé de verser une aide exceptionnelle de 50 000 € affectée au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO), un fonds d'urgence permanent géré par le ministère des Affaires étrangères pour l'action extérieure des collectivités territoriales au profit de l'aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à l'étranger.

Solidarité avec avec les peuples marocain et libyen

Dans la nuit du vendredi 8 au samedi 9 septembre 2023, le Maroc a été frappé par un séisme de magnitude 7 qui a fait 2 901 morts et 5 530 blessés. Le Conseil départemental a décidé d'apporter un soutien financier de 50 000 €, via l'association Cités Unies France, destiné aux actions de réhabilitation en complément de l'aide internationale de la compétence des Etats. La Libye a pour sa part été ravagée par d'importantes inondations suite à la tempête Daniel dans la nuit du 10 au 11 septembre 2023. Le Département a voté une aide exceptionnelle de 50 000 €, qui sera versée à l'Organisation non gouvernementale Médecins sans frontières (MSF) présente en Libye depuis le 14 septembre pour soutenir les populations en détresse.



Conflit ukrainien : le Conseil départemental soutient la ville de Kherson avec l'installation d'un centre d'abri d'urgence

Le Conseil départemental a décidé de soutenir le projet d'installation d'un centre d'abri d'urgence dans la ville de Kherson en Ukraine, en collaboration avec l'association Ukraine Libre et le groupement des ONG Marlog. La ville de Kherson, qui a subi l'occupation russe pendant 8 mois, libérée le 11 novembre 2022, systématiquement bombardée par l'armée russe, a vu la plupart de ses infrastructures énergétiques, logistiques, résidentielles et économiques détruites, cambriolées ou vandalisées. Malgré les bombardements quotidiens qui perdurent, l'administration militaire de Kherson, avec l'installation de ces centres d'abri aménagés, pourra offrir aux habitants des espaces de repos et de répit face à des conditions de vie très difficiles. Dès le début du conflit, il y a un an, le Département a fermement condamné l'agression de la Russie envers l'État ukrainien et il a mis en place de nombreuses actions d'accueil de réfugiés, de dons aux associations ou d'acheminement de matériel d'urgence.

Faire vivre les valeurs de solidarité et d'humanisme : le Département renouvelle son soutien à SOS Méditerranée pour l'inconditionnalité du sauvetage en mer

Le 16 novembre 2023, les élus départementaux ont voté une aide financière de 100 000 € à l'association SOS Méditerranée. Depuis 2020, le Conseil départemental soutient cette association et ses opérations de sauvetage des migrants en Méditerranée, pour une égale dignité des êtres humains. Il fait partie des collectivités à l'origine de la plateforme des collectivités solidaires avec SOS Méditerranée, qui réunit 110 collectivités locales françaises (Régions, Départements, communes et intercommunalités). Il a également été signataire en 2021 de "l'appel de 28 collectivités pour l'inconditionnalité du sauvetage en mer", symbole du soutien moral et financier de nombreuses collectivités à l'association SOS Méditerranée. Le 9 mai 2023, à l'occasion de la Journée de l'Europe, le président Sébastien Vincini a co-signé une tribune dans le journal "Le Monde", appelant les États de l'Union européenne à respecter les règles applicables au sauvetage en mer et à mettre fin aux sanctions contre les associations humanitaires.

Tribune Le Monde, 9 mai 2023, cosignée par Sébastien Vincini, Président du Conseil départemental

« Les États et les institutions européennes doivent garantir un espace humanitaire en Méditerranée »

« Ce que nous faisons sur nos territoires, pour porter assistance aux personnes en difficulté et en détresse sociale, nous le faisons aussi par-delà, notamment en soutenant les opérations vitales de recherche et de sauvetage de SOS Méditerranée. Ici ou là-bas, ce sont ces mêmes principes qui fondent et motivent nos actions : la main tendue à terre, par l'intermédiaire de nos organismes sociaux, est la même main que celle qui est tendue en mer par les marins sauveteurs de SOS Méditerranée, lesquels ont sauvé plus de 37 000 personnes de la noyade depuis février 2016. »



La solidarité territoriale : mieux vivre en Haute-Garonne

À travers sa politique de solidarité territoriale, le Conseil départemental s'engage pour faire émerger un nouveau modèle d'aménagement du territoire, plus durable et plus juste, au service d'une meilleure qualité de vie pour tous.

L'aménagement durable du territoire au service de la qualité de vie



Garantir la solidarité territoriale sur tous les bassins de vie

Le Conseil départemental est particulièrement mobilisé pour favoriser le dynamisme et l'attractivité de tous les territoires. Garant de l'équilibre territorial, le Département a créé de nombreux dispositifs de soutien aux communes et intercommunalités, tant sur le plan financier qu'en accompagnement technique avec son offre en ingénierie. À travers **les contrats de territoire**, le Conseil départemental a soutenu **la création de 5 354 équipements publics** (crèches, écoles, lieux culturels, sportifs) **et de loisirs** en Haute-Garonne depuis 2016. Cela représente un budget de plus de 207 M€, entre 2016 et 2022. En 2023, le Conseil départemental a engagé la mise en œuvre de nouveaux contrats de projets avec **une approche intégrée de développement durable** dans l'accompagnement des projets d'aménagement des communes.

De nouvelles Maisons départementales de proximité ouvrent leurs portes en Haute-Garonne

Depuis décembre 2020, le Conseil départemental déploie son **réseau de Maisons départementales de proximité** afin de répondre aux difficultés liées à l'éloignement des services publics et à la dématérialisation des démarches administratives. Ces nouveaux espaces traduisent la volonté du Département de proposer un service public efficace et proche des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais. Ces nouveaux points d'accueil au cœur des territoires proposent d'une part, **un relais des services départementaux** (transports et restauration scolaires, accompagnement des jeunes, conseil agroenvironnemental, conseil énergie, cellule vie associative, etc.) et d'autre part, **un accompagnement per-**

sonnalisé aux outils numériques et aux démarches administratives en ligne. Le Département a poursuivi le déploiement de ce réseau en 2023 avec l'ouverture de nouvelles maisons de proximité à Pibrac (tiny house expérimentale), Bagnères-de-Luchon et Aspet.

EN CHIFFRES

24 Maisons départementales de proximité ouvertes depuis 2020 :

- Près de 66 000 personnes accompagnées
- 91 % des personnes sont accompagnées en direct sans réorientation vers un organisme extérieur

Finalisation du déploiement de la fibre optique : le cap des 300 000 prises est franchi en Haute-Garonne

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne s'est doté, via le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique et avec le concours des intercommunalités, d'un plan ambitieux pour apporter le très haut débit à tous les Haut-Garonnais, avec l'objectif de raccorder 100 % des territoires péri-urbains et ruraux à la fibre optique. Dans le cadre d'une Délégation de Service Public, la société Fibre 31 a été mandatée pour construire le réseau de fibre optique en 4 ans. Le cap des 300 000 prises de fibre optique est aujourd'hui franchi, dépassant l'objectif initial de 278 000 prises, afin d'accompagner la densification démographique du départe-

ment hors métropole. En outre, 157 910 abonnés ont été raccordés, ce qui représente une prise déployée sur deux. Au-delà de l'accès au très haut débit, l'égalité face au numérique repose sur la capacité des personnes à s'approprier et à maîtriser ses utilisations. Le Département fait donc de la question des usages numériques une priorité en renforçant ses actions pour favoriser l'inclusion numérique de tous les publics. Dans le cadre de la 23^e édition de la Mêlée numérique, le 25 septembre 2023, il a accueilli la journée "Numérique en commun" dédiée à l'inclusion numérique pour la prévention et la lutte contre la pauvreté.

Défendre l'emploi local

La commande publique au bénéfice de l'économie locale

Grâce à une gestion financière responsable et rigoureuse, en 2023 le Conseil départemental a été en mesure de poursuivre la **politique d'investissements ambitieuse définie** en début de mandature. En réponse à l'urgence écologique et sociale, la collectivité a mobilisé 285,66 M€, soit **11 M€ de plus qu'en 2022**. Afin que cet engagement bénéficie pleinement à l'économie locale, la **Charte de la Commande publique** permet depuis son adoption en 2017 de soutenir les entreprises haut-garonnaises en facilitant l'accès des TPE-PME aux marchés publics lancés par le Département. Aujourd'hui **84 % des investissements** du Département bénéficient à des entreprises d'Occitanie et de Haute-Garonne, tandis que les chantiers réalisés grâce aux sommes investies ont permis de générer 5 117 emplois directs et indirects depuis l'adoption de la Charte de la Commande Publique. Grâce aux "clauses d'insertion", un nombre croissant de marchés publics départementaux contient un dispositif d'insertion professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi.

EN CHIFFRES

84 % des investissements du Département bénéficient à des entreprises d'Occitanie et de Haute-Garonne

Adoption du Programme départemental pour l'Insertion et l'Emploi 2023 – 2026
"En Haute-Garonne, nous œuvrons pour une insertion plus juste et plus respectueuse des personnes, face à un gouvernement qui stigmatise et sanctionne toujours davantage les plus précaires »,
Sébastien Vincini, Président du Conseil départemental

Dans un contexte économique et social tendu, et alors que de nombreuses entreprises du territoire peinent à recruter, le Conseil départemental a engagé depuis deux ans une transformation profonde de sa politique d'insertion pour accompagner au mieux les

publics en difficultés vers la sortie de la précarité et resserrer les liens avec le monde économique. Le 17 octobre 2023, les élus départementaux ont ainsi adopté à l'unanimité le nouveau Programme départemental pour l'Insertion et l'Emploi 2023-2026, qui fédère l'ensemble des acteurs partenaires de l'insertion et de l'emploi vers un objectif : l'emploi pour tous.

Réaction du Président Sébastien Vincini à la décision de Latécoère de délocaliser l'usine Toulouse-Montredon et fermer le site de Labège

« Alors que Latécoère a annoncé la délocalisation de son usine Toulouse – Montredon, vers le Mexique et la République Tchèque, et la fermeture du site de Labège, je tiens à exprimer tout mon soutien aux salariés dont les emplois sont menacés sur notre territoire.

Je ne peux que regretter cette décision, aux conséquences dramatiques pour l'emploi local, dans un contexte de crise économique et sociale qui impacte de plein fouet les classes populaire et moyenne.

Latécoère représente un fleuron de l'industrie française et un acteur majeur du secteur aéronautique, qui fait la force et la richesse de notre territoire. Le comportement de cette entreprise, qui a bénéficié de financements publics, m'interroge fortement.

Lors du changement d'actionnaires de Latécoère en 2019, les élus départementaux avaient interpellé l'Etat, en soulevant que la logique monopolistique du fonds américain Searchlight était alarmante pour l'avenir de l'entreprise.

Je suivrai de près l'avenir des sites haut-garonnais et j'appelle Latécoère à prendre ses responsabilités envers les 150 salariés haut-garonnais menacés par ses décisions".



Un soutien à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale dans les territoires

Depuis juillet 2020, le Conseil départemental met en œuvre un plan d'actions pour renforcer l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire et soutenir son réseau d'acteurs. Dans ce cadre, le **"fonds de l'innovation sociale et solidaire"** permet d'accompagner chaque année l'émergence de projets répondant aux besoins spécifiques des bassins de vie, dans les milieux ruraux, périurbains et de montagne. En 2023, le Département a porté le montant de ce fonds à 200 000 €, soit **+ 50 000 € par rapport à 2022**. Le 12 décembre 2023, il a organisé les **3^{es} Rencontres départementales de l'ESS** avec une conférence intitulée "Accélérons la transition économique dans nos territoires" en présence de Walter Bouvais, entrepreneur engagé pour la transition écologique. Cette conférence a été suivie d'une table ronde sur "l'Économie Sociale et Solidaire, cap pour une transition juste dans nos territoires", qui a permis notamment de valoriser des exemples d'initiatives locales qui accélèrent les transitions écologiques, sociales et sociétales du terri-

toire. Enfin, dans le cadre de sa **politique d'achat public**, le Département déploie des démarches de sourcing pour identifier les structures de l'ESS, et des échanges réguliers sont menés pour mieux appréhender les attentes de ces entreprises **en matière d'accès à la commande publique départementale** (notamment sur les filières en développement : réemploi, BTP, textile, traiteurs responsables, évènementiel écoresponsable, alimentation locale et durable, etc.) et pour rechercher de nouveaux fournisseurs ESS. Ainsi, en 2023 la Direction de la Commande Publique a lancé **un marché expérimental** afin d'étudier la faisabilité pour la fourniture de mobiliers issus du réemploi par des filières locales du secteur de l'inclusion. Par ce biais, le Conseil départemental souhaite faire réaliser des aménagements avec des mobiliers de réemploi et de réutilisation, y compris ceux issus de ses propres stocks en sollicitant les filières locales de l'ESS (insertion et handicap). **L'achat de matériels informatiques reconditionnés** (450 postes) auprès d'une structure locale a également pu être réalisé.

Offrir à chacun un cadre de vie sain



Un engagement au quotidien pour la qualité des eaux : le renforcement du réseau des stations d'alerte

Le laboratoire EVA31 du Conseil départemental intervient sur tous les aspects garantissant la qualité des eaux de consommation. Il assure les contrôles microbiologique et chimique de l'eau, de la ressource au robinet du consommateur, en passant par l'usine de production et il intervient aussi pour contrôler la qualité des eaux embouteillées. Il a par ailleurs mis en place un réseau de stations d'alerte qui assure la surveillance des rivières alimentant les usines d'eau potable afin de les protéger des pollutions accidentelles éventuelles. Ce réseau comprend aujourd'hui 6 stations situées principalement le long de l'axe Garonne qui fonctionnent en continue. Les mesures réalisées permettent de suivre les nappes de pollutions éventuelles afin de protéger les pompes des usines de production d'eau potable. Sur les 3 dernières années, les 4 stations gérées par le Conseil départemental ont été entièrement rénovées afin d'apporter une plus grande fiabilité à cet outil de surveillance et donc de prévention. Pour accroître la protection des stations d'eau potable du département de la Haute-Garonne et améliorer encore le service public rendu, 3 nouvelles stations sont en projet, l'une sur l'Ariège et les deux autres sur le Tarn.

Une implication forte dans la lutte contre la pollution de l'air

Depuis plus de 10 ans, le Conseil départemental contribue à l'effort d'amélioration des connaissances et au développement de la sensibilisation des Haut-Garonnais et Haut-garonnaises sur la qualité de l'air, aux côtés de l'Association agréée de surveillance de la qualité de l'air, ATMO OCCITANIE. La 4^e convention de partenariat 2022-2024, adoptée le 21 septembre 2022, permet de poursuivre cet engagement, notamment en contribuant à l'actualisation du bilan annuel de la qualité de l'air en Haute-Garonne et en étudiant l'impact sur la qualité de l'air de certains projets (Réseaux Express Vélos, Etudes Multimodales, projets routiers...).

Un engagement pour la protection des populations contre les nuisances sonores aériennes

Le 16 novembre 2023, le Département a approuvé le pacte gagnant-gagnant de l'Atelier des territoires pour la place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac. Sur proposition du préfet de la région Occitanie, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la Région Occitanie et Toulouse Métropole, avec le SICOVAL, les Hauts-Tolosans et les communes concernées par le Plan d'Exposition au Bruit ont engagé la démarche d'Atelier des territoires "Place aéroportuaire de Toulouse-Blagnac", pour un transport aérien plus responsable. Le pacte "gagnant-gagnant" comprend 3 grandes ambitions à mettre en œuvre et 7 grands chantiers : aménagement des territoires, interterritorialité, mobilités et infrastructures, économie-emploi-formation, santé-pollution-qualité de vie, données et gouvernance.

Les nuisances sonores, notamment nocturnes, causées par certains vols de la plateforme aéroportuaire sont particulièrement au cœur des échanges entre les acteurs économiques, les collectivités territoriales et les associations, au sein des instances de dialogue propres à l'Aéroport de Toulouse-Blagnac. Sur ces sujets sensibles qui n'ont pu faire l'objet d'un consensus dans le temps de l'Atelier, des groupes de travail sont mis en place, en articulation avec l'étude d'impact selon l'approche équilibrée (EIAE), lancée le 27 septembre 2023 sous l'égide du préfet de la Haute-Garonne. Il s'agit d'étudier les différents scénarios possibles et de rechercher les convergences entre les parties prenantes.

Le Département adopte le premier plan d'actions Sport-santé du territoire

Le 17 octobre 2023, le Conseil départemental a adopté le premier "Plan départemental Sport-santé" du territoire prévoyant des actions pionnières en Haute-Garonne au cours des trois prochaines années, en coopération avec les acteurs de l'activité physique, de la santé, les services de l'État et les collectivités territoriales. Selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé, plus de la moitié de la population ne pratique pas suffisamment d'activité physique, augmentant ainsi les facteurs de risque pour la santé (sédentarité, hypertension artérielle, obésité, maladies chroniques...). Le Sport-Santé permet aujourd'hui de préserver le capital santé de la population, en favorisant l'activité physique et sportive, facteur essentiel du bien-être physique, mental et social des personnes quel que soit leur âge. Cette feuille de route, co-construite avec les acteurs du territoire, a pour ambition d'inscrire l'activité physique régulière dans le quotidien des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais. Ce premier plan départemental sera déployé sur tout le territoire jusqu'en 2026.

Vote de la Commission européenne d'autorisation de l'utilisation du glyphosate dans l'Union européenne pour 10 ans : prise de position du Président Sébastien Vincini

La décision de la Commission Européenne de renouveler l'autorisation du glyphosate pour 10 ans est un coup dur pour la protection de l'environnement et la santé de nos concitoyens.

C'est un mauvais signal, un non-sens environnemental.

Je le répète, la France aurait dû porter le combat de l'interdiction avec force.

Cette autorisation fait suite à l'avis remis par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) en juillet dernier, indiquant que "l'évaluation de l'impact du glyphosate sur la santé humaine, la santé animale et l'environnement n'a pas identifié de domaine de ré-occupation critique".

De nombreuses études scientifiques ont mis en garde les responsables politiques sur cette question depuis de nombreuses années. Et nous ne les écoutons pas, comme pour l'emballage climatique.

Je rappelle aussi que le président de la République s'est lui-même engagé en 2017, lors de son élection, à interdire totalement l'utilisation de cet herbicide en France "dans les trois ans", soit en 2021, avant de se rétracter en 2019 avouant que cette promesse n'était pas tenable dans ce délai.

En Haute-Garonne, le Conseil départemental défend depuis plus de dix ans un modèle agricole durable, en accompagnant les agriculteurs vers des méthodes de culture et d'élevage saines pour la planète et pour le consommateur, tout en préservant leur viabilité économique.

L'utilisation du glyphosate doit impérativement faire l'objet de nouvelles études communes entre les différents organismes pour une évaluation fiable et complète, qui garantirait à tous les Européens la souveraineté et la sécurité alimentaire qui leur revient.



axe

4

L'épanouissement
des êtres humains

Des collèges de proximité adaptés aux enjeux de la transition écologique

Le Conseil départemental s'attache à défendre un système scolaire qui offre les mêmes chances de réussite à tous les collégiens à travers des investissements conçus pour répondre à de multiples enjeux : des collèges à taille humaine, aménagés de manière à favoriser un climat scolaire serein et apaisé, adaptés aux enseignements d'aujourd'hui et exemplaires en matière environnementale.

Deux chantiers de futurs collèges exemplaires livrés en 2024



Début 2023, les chantiers des collèges Paléficat, au nord de Toulouse, et Castelnau-d'Estrétefonds ont démarré. D'une capacité de 720 élèves chacun, ces établissements ouvriront leurs portes à la rentrée 2024. Ils répondent au cahier des charges ambitieux des nouveaux collèges du département, en matière d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone. Ces deux projets ont reçu, en février 2022, la médaille d'or BDO (Bâtiment durable d'Occitanie), pour leur conception bioclimatique. Le collège Paléficat sera le premier établissement conçu en structure bois, avec une isolation en bottes de paille et des murs en terre crue, ce qui permettra d'atteindre un haut niveau de performance énergétique. Par ailleurs, les cours de récréation ont fait l'objet d'un travail particulier pour favoriser l'égalité filles-garçons et lutter contre les effets d'îlots de chaleur. Ce seront également les premiers collèges neufs à proposer des blocs de sanitaires « non genrés », sans urinoirs. Par ailleurs, les travaux de réhabilitation du collège Rosa Parks (15,8 M€) se sont achevés au printemps 2023. L'établissement offre désormais 1 300 m² supplémentaires et des conditions de travail optimales à tous les collégiens et les personnels de l'éducation, dans un environnement moderne et végétalisé. La réhabilitation du collège Rosa Parks, classé Réseau d'éducation prioritaire, fait partie du programme « mixité sociale » dans les collèges, engagé par le Conseil départemental depuis 2017, pour favoriser l'égalité des chances et la réussite de tous les élèves.

EN CHIFFRES

68 329 collégiens à la rentrée 2023

+ 3 000 nouveaux collégiens attendus d'ici 5 ans

203 M€ alloués à l'éducation en 2023 = 3^e budget de la collectivité



Un nouveau plan d'adaptation des collèges au changement climatique

En juin 2023, le Conseil départemental a adopté un plan d'adaptation des collèges au changement climatique, afin d'améliorer le **confort thermique** et la **performance énergétique** des bâtiments. **Huit collèges prioritaires** vont faire l'objet de travaux de réhabilitation énergétique : Jean Mermoz à Blagnac, le Grand Selve à Grenade-sur-Garonne, Galilée à La Salvetat-Saint-Gilles, Paul Cézanne à Montrabé, Robert Roger à Rieumes, Bellevue, Nicolas Vauquelin et Stendhal à Toulouse. Par ailleurs, de nouvelles mesures ont été adoptées pour **faire face aux fortes chaleurs** :

- Installation de grands ventilateurs au plafond dans les salles de classe ; la moitié des collèges sera équipée d'ici la fin de l'année 2024).
- Poursuite de la **végétalisation des cours de récréation** afin de créer des îlots de fraîcheur, avec la plantation de plus de 1 000 arbres d'ici 5 ans.

- Installation de **préaux supplémentaires** dès 2023 dans les collèges Jean-Paul Laurens à Ayguesvives, Condorcet à Nailloux et Jules Ferry à Villefranche-de-Lauragais et dans 10 autres collèges en 2024 et 2025.
- Pour chaque nouvelle construction, **une étude d'ensoleillement** est menée préalablement, afin de mettre en œuvre des dispositifs de lutte contre les fortes chaleurs : installation de brise-soleil ou de « casquettes », de sondes géothermiques à 150 m de profondeur et d'un système de « géocooling » qui permet un rafraîchissement naturel du bâtiment.



Des politiques volontaristes engagées

À travers des politiques volontaristes engagées, le Conseil départemental défend au quotidien les valeurs d'émancipation, d'universalisme et d'humanisme sur le territoire afin de promouvoir l'émergence d'une société plus inclusive et plus solidaire.

« Culture et transitions » : construire ensemble de nouveaux imaginaires et de nouveaux récits pour demain

Cette année, le Département a renouvelé son soutien aux acteurs culturels du territoire notamment à travers l'attribution du **label "Comme à la maison"** : 7 nouveaux projets menés par des associations ou acteurs émergents haut-garonnais ont été retenus pour l'année 2023. Chaque structure labélisée bénéficie d'une **aide à l'investissement** et d'un **accompagnement personnalisé en ingénierie** par les services du Département, ainsi que d'une mise en avant de sa programmation. La collectivité encourage et accompagne par ailleurs la naissance de projets qui participent au développement culturel et à la fabrique de solidarités dans les territoires, à travers le dispositif du **Fonds de soutien à l'initiative culturelle**, pour un budget annuel de 130 000 €. Les projets sont sélectionnés par un jury citoyen, composé de 24 habitants volontaires du département tirés au sort.

Par ailleurs, pour la troisième année consécutive, en partenariat avec l'association Film, Recherche et Développement Durable (FRDD), le Département a organisé 2 soirées **"Ciné et débat en plein air"** dans le **cadre des jeudis de l'environnement**. Deux films ont été projetés et précédés d'un moment d'échange et de débat autour des défis environnementaux, sociaux, économiques et culturels actuels en présence d'acteurs du territoire et d'associations. Dans le droit-fil de cet engagement, le Conseil départemental a adopté en décembre 2023 **les ambitions de sa politique culturelle d'ici 2028** intégrant l'accompagnement du secteur culturel dans les nouveaux défis de la transition écologique et le développement d'une **nouvelle politique croisée « Culture et Transitions »**.

Une société durable, respectueuse de l'égalité de genre

L'Observatoire départemental de lutte contre les violences faites aux femmes

En 2023, le Département est plus que jamais resté mobilisé pour lutter contre les violences faites aux femmes à travers cette **première instance commune en Haute-Garonne**, créée en décembre 2021, en co-pilotage avec la Préfecture de la Haute-Garonne. Cet observatoire réunit chaque année plus de 200 professionnels, partenaires publics et associatifs, afin de coordonner tous les acteurs haut-garonnais pour **faire reculer les violences faites aux femmes** dans le département. Ses premiers travaux se concentrent sur la prévention et l'amélioration du parcours de sortie des violences des victimes, à travers notamment l'élaboration d'un plan annuel de formations et de sensibilisations inter-institutionnelles mais aussi la diffusion d'outils professionnels de repérage et d'accompagnement des femmes victimes de violences (violentomètre, « cartes victimes », etc.).

LA LOI INTERDIT ET CONDAMNE
TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES

QUELLE QUE SOIT LA VIOLENCE SUBIE, NE RESTE PAS SEULE.
Des dispositifs existent pour te protéger et des professionnels les qualifiés sont là pour t'écouter, t'informer et t'accompagner dans tes démarches.

LE CONSENTEMENT, c'est quoi ?
C'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise.
TU PEUX REVENIR SUR CE CHOIX QUAND TU LE SOUHAITES et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE si tu en as besoin...

VIOLANCE, DIS STOP ! si tu es harcelé(e)...

PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE si tu en as besoin...

PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Respecte les décisions et ton goût
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Accepte les autres et ta famille
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	À confiance en toi
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Est content quand tu te sees épouse
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	S'occupe de ton accord pour ce que vous faites ensemble
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	T'ignore des jurets, quand il est en colère
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Tu bris de contact et tu retiens de faire quelque chose
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Rabaisse les opinions et tes projets
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Tu manque de toi en public
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Tu manipule
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	En jaloux en permanence
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Contrôle tes sorties, habits, maquillage
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Faillit tes tentes, mails, appels
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Insulte pour que tu envoies des photos intimes
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Trouble de la famille et de tes amis
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Te traite de fille quand tu lui les des respectés
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	"Père les plombs" lorsque quelque chose lui déplaît
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Te presse, le tire, le pille, le secoue, le frappe
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Menace de se suicider à cause de toi
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Te touche les parties intimes sans les consentement
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	Menace de diffuser des photos intimes de toi
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	T'oblige à regarder des films pornos
PROTÈGE-TOI, DEMANDE L'AIDE	T'oblige à avoir des relations orales

Solidarité Femmes 3919
NUMÉRO NATIONAL DE RÉFÉRENCE accessible aux personnes sourdes et malentendantes et disponible 24h/24 et 7j/7

VILLE DE PARIS | SEINE-SAINT-DENIS | Agir avec vous !

Préfecture de la Haute-Garonne | Observatoire départemental pour la violence conjugale et sexuelle | Agir avec vous !

Création et impression: CD31/22/046/0483



Mobilisation pour l'égalité femmes-hommes en 2024

À l'occasion du débat d'orientations budgétaires le 12 décembre 2023, le Président du Conseil départemental, Sébastien Vincini, a réaffirmé son engagement "implacable" en faveur de l'**Égalité femmes-hommes en Haute-Garonne**, priorité majeure pour 2024. Sur la base des chiffres-clés du rapport 2023 sur la situation de la collectivité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil départemental va accélérer ses politiques à l'échelle du département en établissant **5 priorités dès 2024** :

- Renforcer la diffusion de la culture de l'égalité femmes-hommes au sein de la collectivité et sur le territoire de la Haute-Garonne pour lutter contre le sexisme ordinaire
- Installer des distributeurs de protections hygiéniques dans tous les collèges de Haute-Garonne à la rentrée 2024 et ensuite dans tous les établissements départementaux recevant du public
- Engager une réflexion pour proposer un plan d'action en direction des familles monoparentales, qui représentent 1/5 des foyers et sont plus souvent en situation de précarité
- Prévenir les violences faites aux femmes à travers l'action de l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes, co-piloté par la Préfecture de la Haute-Garonne et le Département
- Faire du Conseil départemental une collectivité exemplaire pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

EN CHIFFRES

200 professionnels partenaires dans l'Observatoire départemental des violences faites aux femmes

+ de 240 000 € d'aides annuelles du Département aux associations de lutte contre les violences envers les femmes



Il est temps que notre société voit enfin le féminisme comme une chance, un vecteur essentiel de progrès partagé. Après des siècles d'oppression de la moitié de l'humanité, le temps des femmes est venu.

Sébastien Vincini
Président du Conseil départemental

Pour un renouveau démocratique en Haute-Garonne

Pleinement conscient de la crise démocratique qui éloigne les habitants du système représentatif et des valeurs républicaines, depuis 8 ans le Département a fait du dialogue citoyen une force motrice essentielle de son action en mobilisant les citoyens et les forces vives du territoire dans l'élaboration de politiques publiques efficaces, justes et solidaires.

Assemblée citoyenne : les Haut-garonnais, acteurs des décisions du Département pour l'avenir



Le 22 octobre 2022, le Conseil départemental a installé la première Assemblée citoyenne du Département. Cette nouvelle instance de démocratie participative, unique en France de par son format et son ambition, est composée de **162 citoyens volontaires** invités à participer concrètement à l'élaboration des politiques publiques départementales, aux côtés des élus de la collectivité. 2023 a marqué la première année pleine de travail de cette nouvelle instance, saisie par le Président **sur la question environnementale et la justice climatique**. Ses travaux vont contribuer à l'élaboration de la future politique de bifurcation écologique du Conseil départemental. Nailloux : réservée aux piétons et aux vélos, elle permettra notamment d'assurer la liaison avec le collège Condorcet, en toute sécurité.

Assemblée citoyenne :

- Mandat de 2 ans
- 162 membres
- 6 membres par canton :
3 femmes - 3 hommes
- 16 mois de travail
- 6 séances plénières
- 30 réunions



Deux nouvelles instances participatives dédiées aux jeunesses

Le 10 janvier 2023, le Conseil départemental a adopté le **nouveau plan « Ambition jeunesses » 2023-2028** destiné à replacer les jeunes au cœur de la construction des politiques publiques départementales. Le Département met ainsi en route en 2023 une nouvelle stratégie **pour les jeunes haut-garonnais de 11 à 29 ans**, en poursuivant les dispositifs d'accompagnement existants et en impulsant une **dynamique de réseau** sur tout le territoire. Pour enclencher cette dynamique, il a rassemblé le 25 mars 2023 **les Conseils Municipaux de Jeunes** en vue de partager des expériences locales et de structurer un réseau d'acteurs jeunesses dans le département. Le 29 novembre suivant, le Département a procédé à **l'installation du Conseil départemental des Jeunesses**, en présence de 100 jeunes haut-garonnais. Cette instance succède au "Groupe miroir" qui permet aux jeunes depuis 5 ans de co-construire les politiques publiques départementales aux côtés des élus.

Enfin, le 16 décembre 2023, a eu lieu la séance d'installation du **Conseil départemental des enfants et des jeunes accueillis** à l'Hôtel du Département. Cette nouvelle instance vise à donner la parole aux enfants et aux jeunes accueillis à l'Aide sociale à l'enfance, âgés de 6 à 21 ans. Il est composé de 57 enfants et jeunes, qui se sont portés volontaires. **55 professionnels** du Conseil départemental (du secteur social, mais aussi agents de la médiathèque, du Parc technique ou encore de la sécurité), spécifiquement formés pour devenir "facilitateurs", les accompagnent dans la participation.

REPÈRES

8 ans de Dialogue citoyen dans le département

- 29 novembre 2023 : installation du Conseil départemental des jeunesses
- 16 décembre 2023 : installation du Conseil départemental des enfants et des jeunes accueillis

Agir avec les allocataires du RSA

En 2017, le Département a lancé une concertation avec **une soixantaine d'allocataires du RSA** volontaires, des élus, des professionnels de l'insertion du Conseil départemental et des acteurs locaux partenaires de l'insertion (pôle emploi, CAF, Maison des chômeurs, Régies de quartiers, Associations d'insertion...). Ce travail de co-construction totalement inédit a abouti sur des actions concrètes qui visent à améliorer la relation et la communication entre la collectivité et les bénéficiaires du RSA. Près de 400 personnes ont participé au total. Depuis, chaque année, le Conseil départemental accueille les participants pour une journée de travail et de concertation autour **des grands enjeux de l'insertion**, tels que la lutte contre les préjugés et l'accès au droit. Au programme de la Journée 2023, **5 ateliers simultanés** ont été proposés au Pavillon République. En Haute-Garonne, 36 000 personnes sont bénéficiaires du RSA. Le Conseil départemental propose **un accompagnement personnalisé** de chaque bénéficiaire par un référent, en partenariat avec 150 associations de terrain. Par ailleurs, le Département a été retenu par l'Etat **"Territoire zéro non recours"** en juillet 2023. L'enjeu est de mieux lutter contre le non-recours aux droits sociaux qui touche près de 30 % des personnes pouvant prétendre à une prestation sociale.



Le non-recours aux aides sociales en France a des réelles répercussions sur le taux de pauvreté. Derrière les chiffres, ce sont des milliers de personnes précaires, fragiles ou isolées, qui font face à un système de plus en plus complexe et dématérialisé. Je me réjouis que la Haute-Garonne ait été retenue comme territoire expérimentateur sur cet enjeu majeur.

Sébastien Vincini
Président du Conseil départemental

Comprendre la crise démocratique pour y répondre

8^{es} rencontres du dialogue citoyen

Le 18 mars 2023 se sont ouvertes les 8^{es} Rencontres du Dialogue citoyen, organisées chaque année par la collectivité. Elles permettent d'interroger la place donnée aux habitants dans la construction des politiques publiques, en réunissant ceux qui font vivre la démocratie participative sur le territoire (élus, agents territoriaux, associations, habitants, experts, universitaires). Cette 8^e édition s'est déroulée pour la première fois sous la forme d'un "forum ouvert" avec pour thématique "Et demain, la démocratie participative ?", en présence de 4 "témoins inspirants" du territoire venus livrer leurs expériences et innovations en matière de démocratie participative et de concertation citoyenne.

Conférence « La démocratie continue » Dominique ROUSSEAU

Le 30 mai 2023, le Conseil départemental a organisé la conférence participative « La démocratie continue » avec le constitutionnaliste Dominique Rousseau, professeur émérite à l'Université Panthéon-Sorbonne. Au cours de cette conférence, Dominique Rousseau, créateur de la notion de "démocratie continue", a mis en lumière les concepts qui visent à renforcer la participation citoyenne dans le processus démocratique et à permettre aux citoyens de participer directement et activement à la prise de décisions. La conférence a été menée avec une approche participative afin de rendre le sujet de la "démocratie continue" vivant et accessible pour et par tous.

Conférence Julia Cagé et Thomas Piketty autour du livre "Une histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France"

Le 2 novembre 2023, le Conseil départemental a organisé une conférence-débat en présence de Julia Cagé et Thomas Piketty en partenariat avec la librairie Ombres Blanches, autour du livre "Une histoire du conflit politique. Élections et inégalités sociales en France" (Éditions du Seuil). Dans cet ouvrage, paru en septembre 2023, les auteurs retracent l'histoire du vote en France depuis 1789 en la croisant avec celle des revenus, du capital et des inégalités. S'appuyant sur la collecte et la numérisation des données électorales et socio-économiques portant sur les 36 000 communes de France et couvrant plus de deux siècles, cet ouvrage propose une analyse documentée sur les liens entre les comportements électoraux et les inégalités sociales et géographiques du pays. Un travail d'une ambition unique qui ouvre des perspectives nouvelles pour sortir de la crise actuelle.

Conférence participative "Les spécificités de la participation des habitants en milieu rural"

Dans le cadre du réseau des actrices et acteurs de la démocratie participative de Haute-Garonne, les Haut-garonnais ont été invités le 15 novembre 2023 à échanger et débattre lors d'une conférence participative autour des « spécificités de la participation des habitants en milieu rural » en présence de Grégoire MILOT, Président d'État d'Esprit Stratis, Agence conseil en concertation, et expert pour les questions de démocratie participative.





Développer les pratiques agricoles durables pour une alimentation locale de qualité

Veiller à proposer une offre alimentaire de qualité, accessible à tous, qui préserve l'environnement et assure une juste rémunération des producteurs, tel est le défi que s'engage à relever le Département.

Économies d'eau, préservation du foncier agricole, développement des circuits courts : des enjeux majeurs pour l'avenir

Les économies d'eau agricole, au cœur du projet de territoire Garon'amont

Le Conseil départemental propose, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Haute-Garonne, la réalisation de diagnostics et un conseil individuel sur 3 ans aux **agriculteurs irrigants**. Déployé dans le cadre du projet de territoire Garon'Amont, ce projet vise à les accompagner vers des pratiques agroécologiques qui renforcent la capacité de rétention d'eau dans les sols et **la résilience au changement climatique**, tout en assurant **la rentabilité des exploitations**. Ce service, proposé depuis l'été 2023, a déjà permis la réalisation de **40 diagnostics**, pour un objectif de 200. En parallèle de ce conseil individuel, le Conseil départemental organise **des réunions « bouts de champs »** concernant l'implantation des couverts végétaux, la mise en place et l'utilisation de sondes et les analyses de profils de sols.

133 hectares pour pérenniser le maraîchage à Blagnac

Aujourd'hui, l'espace rural est un territoire de vie qui se partage entre les agriculteurs et agricultrices qui exploitent la terre pour en vivre, la population qui aspire à une bonne qualité de vie, et les acteurs économiques (communes, entreprises...) qui participent au développement du territoire. Le Département est responsable **des procédures d'aménagement foncier** dès lors qu'il délibère sur le lancement d'une opération. Il finance la totalité de la procédure et subventionne les travaux liés à la réorganisation des parcelles. Mis en œuvre par le Département, le **projet de restructuration parcellaire sur la Plaine maraîchère des 15 sols à Blagnac** a permis en 2023 de réaménager et d'optimiser 186 parcelles par 22 échanges de parcelles entre propriétaires. Cette opération va permettre l'installation de nouveaux et nouvelles exploitants et le développement des circuits courts, tout en pérennisant l'activité de maraîchage.

La 1^{re} édition du Forum « circuits courts » pour structurer une offre locale de qualité

Le 7 novembre 2023, le Département a lancé son premier Forum circuits courts, en lien avec les partenaires de DirectFermiers31, l'annuaire des producteurs et productrices en vente directe en Haute-Garonne. L'objectif de cet événement : aider les agriculteurs et les agricultrices de Haute-Garonne à passer le cap de **la vente en direct**. Un modèle gagnant-gagnant, vertueux aussi bien pour l'environnement (moins de transports et donc moins de production de CO2) que pour les producteurs et productrices, comme pour les consommateurs, avec **un lien de proximité restauré et la part belle à la qualité**. Cette journée a réuni une soixantaine d'agriculteurs et agricultrices et 24 structures accompagnatrices. Riche en réflexions et en échanges, elle est une première pierre pour **structurer une filière circuits courts** dynamique sur le département. Elle sera reconduite annuellement.



Qualité alimentaire dans les collèges : un nouvel objectif « 100% fait maison, local et bio »

Le Conseil départemental travaille à l'élaboration d'une véritable stratégie alimentaire à l'échelle de la Haute-Garonne qui doit permettre d'accompagner la transition vers une alimentation locale de qualité accessible au plus grand nombre. La restauration collective fait partie intégrante de cette stratégie et le Département s'est fixé un **nouvel objectif ambitieux : atteindre le 100% fait maison dans les cantines des collèges et tendre vers le 100% local et bio**. Pour atteindre cet objectif, la collectivité dispose déjà d'atouts solides grâce au plan en faveur de la qualité alimentaire déployé dans tous les collèges depuis 2020 :

- 90 collèges disposant d'une **cuisine de fabrication autonome** permettant de produire des repas « maison » au sein des établissements
- 90 collèges utilisateurs de l'**application Easylis** qui permet la gestion des commandes, la création de menus et la gestion de l'activité de restauration, dans l'objectif de pouvoir disposer d'indicateurs précis sur le suivi et l'évolution de la qualité alimentaire.
- Des personnels de restauration accompagnés dans l'évolution de leurs pratiques par une **équipe de 12 coordonnateurs de restauration**
- Un changement dans les pratiques déjà amorcé avec l'achat de produits locaux, notamment via le **recours à la plateforme Agrilocal31**, la végétalisation des assiettes, la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore le tri quotidien et la valorisation des déchets
- Un **suivi sanitaire et nutritionnel** des collèges assuré depuis de nombreuses années par le Laboratoire départemental EVA 31.

Aussi, la nouvelle démarche 100% va pouvoir s'engager **dès le début de l'année 2024, avec une mise en œuvre progressive** tout au long de la mandature permettant de proposer un accompagnement individualisé de chaque collège.

EN CHIFFRES

1^{er} Forum « circuits » courts de la Haute-Garonne

Nouvel objectif « 100% fait maison, local et bio » dans les cantines des collèges :

- **90** cuisines autonomes sur les 100 collèges publics du Département
- **53 300** élèves demi-pensionnaires dans les collèges
- **7** millions de repas servis par an
- **14** millions d'€ d'achats de produits alimentaires en 2023



Démocratie alimentaire : soutenir le monde agricole et lutter contre la précarité alimentaire



Un nouveau dispositif pour l'accompagnement social des agriculteurs et agricultrices en difficulté

Le Département a adopté en janvier 2023 un **dispositif global d'accompagnement social** des agriculteurs et agricultrices en difficulté, qui formalise le rôle des **conseillères et conseillers agroenvironnement** comme interlocuteurs privilégiés de ce public spécifique. Il s'agit, par ce dispositif, de **lutter contre le non-recours aux droits** chez les agriculteurs et les agricultrices, et de **mieux repérer les situations critiques** de manière à mobiliser de manière plus rapide et efficace l'ensemble des structures pouvant les accompagner. Ce dispositif consolide la coordination avec les différents partenaires de terrain : Mutualité social agricole Midi-Pyrénées-Sud, Chambre d'Agriculture 31, Solidarités Paysans-ADAD 31 et Service de Remplacement en Agriculture 31.

Un engagement : mobiliser plus rapidement les droits à l'aide sociale des agriculteurs en cas de difficulté

Chef de file des Solidarités, le Conseil départemental, par l'action des conseillers agro-environnement sur le terrain, est à l'écoute des agricultrices et des agriculteurs pour faire le lien avec les Maisons des solidarités et ouvrir plus rapidement les droits à l'aide sociale.

Maladie Hémorragique Épizootique (MHE) : le Département en soutien

Depuis son apparition en France en septembre 2023, la MHE s'est rapidement répandue dans les élevages bovins en particulier dans le sud-ouest. En Haute-Garonne on compte environ **350 élevages infectés**. Dès cet automne, les conseillers agro-environnement du Département se sont mobilisés auprès des agriculteurs impactés pour les soutenir dans leurs démarches administratives et leurs demandes d'indemnisation. Par ailleurs, le **Laboratoire départemental 31 EVA** continue de soutenir les éleveuses et les éleveurs au quotidien en réalisant des analyses MHE obligatoires pour la vente d'animaux à l'export notamment.

Le Département partenaire de l'expérimentation d'une Sécurité sociale alimentaire

En Haute-Garonne, 13,3 % de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Entre 2021 et 2022, les associations de l'aide alimentaire en Haute-Garonne ont connu une hausse de fréquentation d'environ 20 % avec l'arrivée de **nouveaux publics**, notamment des **familles monoparentales**. Ces chiffres démontrent l'urgence de **lutter contre la précarité alimentaire**, afin d'aider les plus fragiles à se nourrir au quotidien avec des produits de qualité. En 2023, le Département de la Haute-Garonne s'est engagé dans le **projet d'expérimentation d'une Sécurité sociale alimentaire** porté par l'INRAE et 10 partenaires associatifs du territoire. Cette expérimentation consiste en la création d'une

Caisse citoyenne d'alimentation à Toulouse (Caissalim) de 2023 à 2025 sur 4 territoires : Nord (Izard / Borderouge), Saint-Exupéry (Pont des demoiselles / SaintExupery), Quartier des Pradettes, et Ramonville / Castanet-Tolosan. Le principe : les adhérents de ces caisses cotiseront selon leur moyen et recevront la même allocation qui pourra être dépensée auprès d'un réseau de producteurs transformateurs et distributeurs engagés dans une démarche vertueuse. Les bénéficiaires seront des ménages volontaires issus de toutes les catégories socio-professionnelles, **dont un tiers en situation de précarité alimentaire**. Par ailleurs, le Département a lancé pour la première fois en 2023 un appel à projets pour soutenir **la création d'épiceries sociales et solidaires** qui permettent de proposer une offre alimentaire diversifiée et de qualité à des personnes en difficulté économique : **11 structures haut-garonnaises** ont ainsi été soutenues cette année pour un budget de 54 000 €. Le Conseil départemental a également renouvelé son soutien aux **associations têtes de réseau de l'aide alimentaire** : la Banque alimentaire, les Restos du cœur, les Restos bébés et le Secours populaire.

Subvention exceptionnelle de 1 M€ à la Banque alimentaire de Toulouse

Le 16 novembre 2023, les élus départementaux, ont voté l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 1 M€ à la Banque alimentaire de Toulouse. Cette aide financière est destinée à l'acquisition d'un entrepôt de stockage de 4 430 m² situé sur la commune de Colomiers, essentielle au maintien de l'activité de la Banque alimentaire et au fonctionnement des 120 associations bénéficiaires. Elle vient s'ajouter à la subvention annuelle de fonctionnement de 61 500 € allouée par la collectivité en 2023. La Banque Alimentaire de Toulouse et sa région joue un rôle essentiel en tant que chef de file dans la lutte contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire. Son action s'étend sur les départements de la Haute-Garonne, du Tarn-et-Garonne et de l'Ariège. Au cours de l'année 2023, la Banque Alimentaire de Toulouse a redistribué près de 3 300 tonnes de denrées, ce qui équivaut à la préparation de 6 400 000 repas (contre 1 200 tonnes avant la pandémie de Covid-19).



Nouvelle politique en faveur des jardins collectifs : encourager les citoyens à devenir acteurs de leur alimentation

Partie prenante de la feuille de route agro-écologique 2022 et issue d'un dialogue citoyen, la nouvelle politique en faveur du développement des jardins collectifs a été adoptée le 17 octobre 2023. Elle vise à accompagner l'émergence d'un réseau départemental de jardins collectifs. Il s'agit de veiller non seulement à la création de nouveaux projets mais également à ce qu'ils perdurent et alimentent une dynamique de transition écologique et sociale. Une des premières actions, menée en partenariat avec l'association « Partageons les Jardins » est la publication d'un guide méthodologique enrichi des témoignages des jardinières et jardiniers des jardins collectifs de la Haute-Garonne.

Pour une activité touristique durable et pourvoyeuse d'emplois

Le Conseil départemental porte l'ambition de développer un tourisme vert, valorisant la culture, le patrimoine et la biodiversité locale. Cette politique touristique tend à concilier les enjeux liés à l'attractivité des territoires et à la création d'emplois avec la nécessaire préservation de l'environnement.



Le Département engagé pour un tourisme durable et respectueux des territoires

Lancement du premier guide "Le Routard Haute-Garonne - Destination Nature"

Depuis plus de 5 ans, le Conseil départemental a amorcé un **repositionnement de sa stratégie de développement touristique** vers un tourisme durable et respectueux des territoires et de ses habitants. Il s'agit de soutenir l'activité touristique en Haute-Garonne, pourvoyeuse d'emplois in situ, et de valoriser la destination "Haute-Garonne" à travers le développement du tourisme vert. Lancé le 4 avril 2023, le **"Routard Haute-Garonne - Destination Nature"** est le premier Guide du Routard consacré au tourisme durable et entièrement dédié à la Haute-Garonne, fruit d'une collaboration inédite entre le Guide du Routard et Haute-Garonne Tourisme. Ce guide propose de partir à la découverte de la Haute-Garonne et de ses plus beaux milieux naturels par le **"slow tourisme"**, privilégiant les **modes de transport doux**.

Une stratégie de tourisme de montagne durable et responsable

En août 2018, le Conseil départemental a créé le syndicat mixte **Haute-Garonne Montagne** qui regroupe les stations de montagne de Luchon-Superbagnères, Bourg d'Oueil et Le Mourtis. Le Département a engagé un plan d'investissements 2020-2030 d'un montant de 40 M€ au service du syndicat mixte Haute-Garonne Montagne, afin de pérenniser l'activité économique et touristique des stations, en impulsant une **stratégie de tourisme de montagne durable et responsable**, capable d'adapter les domaines aux évolutions de la demande et de

leur permettre de rester concurrentiels sur le marché touristique et économique. Parmi les investissements majeurs de cette nouvelle stratégie, figure le **nouvel ascenseur valléen de Luchon Superbagnères** : après 18 mois de travaux, la **Crémaillère Express** a été mise en service le 22 décembre 2023 pour l'ouverture de la saison hiver 2023-2024. Cet équipement de pointe marque le début d'une nouvelle ère touristique et durable dans la vallée de Luchon. Il permet d'assurer le transport des personnes à mobilité réduite, des brancards pour l'évacuation des blessés et des vélos, en vue de développer le tourisme de montagne, de diminuer la circulation automobile sur les routes de montagne et de préserver l'environnement. La Crémaillère Express a mobilisé un budget total de 26 M€ HT, **cofinancé par le Département de la Haute-Garonne à hauteur de 19 M€, l'État (3 M€) et la Région Occitanie (3 M€)**. Par ailleurs, après plus de 2 ans de travaux, la **nouvelle déviation de la route départementale (RD) 46** permettant de rejoindre Superbagnères depuis la vallée, a officiellement été mise en service le 19 décembre 2023. D'une longueur de 862 mètres, cette voie enjambe la rivière de la Pique sans restriction de tonnage grâce à un nouvel ouvrage d'art de 60 mètres de long.

En 2023, Haute-Garonne Tourisme a obtenu une double labellisation "RSE & Responsibility Europe" décernée par l'Afnor, devenant le premier comité départemental du tourisme de France à être reconnu pour ses engagements en faveur de la préservation de l'environnement.



La 1^{re} édition des Assises du Tourisme durable pour dessiner la future stratégie départementale

Les 4 et 5 décembre 2023, le Conseil départemental a organisé les **premières Assises du Tourisme durable** en Haute-Garonne. Elles marquent la volonté du Département d'ancrer la Haute-Garonne comme **une destination de tourisme durable exemplaire**, dans un contexte d'urgence climatique sans précédent. Cet événement pionnier en Haute-Garonne a réuni **des experts nationaux** du changement climatique et du développement durable ainsi que près de **200 acteurs locaux du tourisme**. Pendant ces deux journées, des conférences, ateliers, témoignages, partages d'expériences et forums-débats participatifs ont permis de mobiliser tous les acteurs autour de cet enjeu

majeur et de favoriser **l'émergence d'initiatives innovantes**. Ces Assises ont par ailleurs constitué le lancement de la **démarche de concertation et de co-construction** avec les acteurs touristique haut-garonnais et les citoyens pour l'élaboration de la nouvelle stratégie touristique départementale durable et responsable pour la période 2024-2030. Un **forum participatif**, ouvert aux habitants du département, a été mis en ligne afin de recueillir leurs avis et idées pour un tourisme durable en Haute-Garonne.

Un engagement réaffirmé pour des vacances solidaires : lancement de la campagne de solidarité Jeunesse au Plein Air 2023

Le 30 mars 2023, le Conseil départemental a lancé la **campagne solidarité Jeunesse au Plein Air 2023** en Haute-Garonne aux côtés du Comité départemental de l'association Jeunesse au Plein Air (JPA). Depuis 1987, cette campagne annuelle permet de réaliser une collecte de fonds afin de soutenir financièrement **les départs en vacances des enfants issus de familles modestes**, âgés de 3 à 17 ans. En Haute-Garonne, ce dispositif permet, chaque année, à **près de 700 enfants et adolescents** de partir en colonies de vacances. Le Département est un partenaire historique de Jeunesse au Plein Air et accueille tous les ans le lancement de la campagne de solidarité haut-garonnaise. Il subventionne égale-

ment **la coordination de la campagne sur le département** à hauteur de 149 000 €, ainsi que les **10 associations organisatrices de séjours** (confédérées au sein du Comité départemental de la JPA). Par ailleurs, lors de cette campagne, les écoles et centres de loisirs de France sont invités à réaliser **des projets pédagogiques** autour de la solidarité et du droit aux vacances. À l'occasion de cette journée de lancement, les élèves du collège Jacques Prévert de Saint-Orens-de-Gameville et de l'école élémentaire Jean Chaubet de Toulouse, ont présenté les travaux qu'ils ont réalisés dans ce cadre.



axe

6

L'éco-responsabilité,
paradigme de l'action
départementale

Neutralité carbone et préservation de la ressource en eau : une collectivité exemplaire dans son fonctionnement interne

En tant que maître d'ouvrage public, le Conseil départemental doit se positionner comme un acteur majeur de la transition énergétique en Haute-Garonne, en construisant des bâtiments exemplaires, à énergie positive et faible impact carbone. En parallèle des actions sur le bâti, le changement des pratiques et la sensibilisation des occupants est un enjeu essentiel pour maîtriser les consommations énergétiques et les consommations en eau.

Le programme de rénovation énergétique et écologique du patrimoine départemental se poursuit



Le Conseil départemental gère **280 bâtiments** répartis sur le territoire haut-garonnais, parmi lesquels les **100 collèges publics**. Depuis plusieurs années, il s'engage très fortement pour accélérer la transition énergétique de son parc immobilier. Devant l'urgence du dérèglement climatique, il a décidé de rehausser son ambition d'exemplarité à travers le **nouveau programme de transition énergétique et écologique du patrimoine départemental**, adopté lors de la session extraordinaire du 18 octobre 2022, qui doit permettre d'atteindre la **neutralité carbone d'ici 2050**. Dans ce cadre, entre 2023 et 2030, le Conseil départemental prévoit d'engager un **budget de 100 M€** pour :

- améliorer les performances énergétiques des bâtiments et, en les combinant avec les actions sur les équipements et les utilisateurs, aller **au-delà de l'objectif réglementaire de réduction de 40 % des consommations** fixé par décret,

- prendre en compte l'augmentation des températures estivales en améliorant le **confort d'été** des occupants et des usagers du service public.

EN CHIFFRES

100 M€ entre 2023 et 2030 pour la **réhabilitation énergétique des bâtiments départementaux**

Les plans de sobriété en énergie et en eau : un Département innovant et précurseur

Dans un contexte de tensions sur l'approvisionnement en énergie corrélé à l'explosion des coûts, le Conseil départemental a adopté, le 18 octobre 2022, le **premier plan de sobriété énergétique de la collectivité** pour la période hivernale 2022-2023. Ce plan a permis d'activer de nombreux leviers d'économies d'énergie et d'initier de nouvelles pratiques vertueuses en réservant une place centrale aux **mesures d'accompagnement et de sensibilisation des agents**. Le **réseau des 60 référents énergie**, interlocuteurs privilégiés désignés au sein chaque direction, a été essentiel pour accompagner au quotidien la mise en œuvre des mesures. Les résultats positifs de la démarche ont conduit à pérenniser et à enrichir les mesures afin d'inscrire la sobriété énergétique dans le long terme, comme **véritable stratégie d'adaptation de la collectivité**. C'est tout l'objet du **nouveau plan de sobriété énergétique** adopté lors de la session du 27 juin 2023 qui permet d'inscrire les mesures dans la durée, tout en ajoutant un « **volet estival** » qui emporte la modération des consignes de climatisation.

Parce que la sécheresse est désormais au cœur de toutes les préoccupations, avec de fortes inquiétudes autour de la ressource en eau, le Conseil départemental a souhaité prendre toutes ses responsabilités dans ce domaine dans lequel il déploie déjà des politiques publiques ambitieuses sur le territoire haut-garonnais. Aussi, il a adopté le 27 juin 2023 un **plan de sobriété en eau** qui vise à réduire les consommations de la collectivité : l'objectif est d'atteindre **au moins 10 % d'économies d'eau** au plus tôt, bien avant l'échéance du Plan national sur l'eau fixée à l'horizon 2030. Le **volet d'accompagnement des agents** occupe là aussi une place centrale, avec des actions de sensibilisation et une information régulière sur les gains obtenus grâce aux efforts collectifs. Le plan d'actions est engagé et **les premiers résultats sont encourageants** : changement de matériels, nouveaux protocoles de nettoyage, gestion différenciée des espaces verts, mise en place de cuves de récupération d'eaux pluviales pour l'usage des sanitaires et l'arrosage des espaces verts dans toutes constructions neuves, mise en place d'appareils hydro économes et de dispositifs de télé-suivi des consommations pour tous les bâtiments, etc.

EN CHIFFRES

- **11 %** de consommations de gaz et
- **8 %** de consommations d'électricité pour le parc départemental entre le 1^{er} semestre 2022 et le 1^{er} semestre 2023



Travaux et gestion des infrastructures : une politique d'achat public qui conjugue innovation et éco-responsabilité

Parce que l'enjeu de mobilité doit aujourd'hui se conjuguer avec l'impératif environnemental, le Département fait constamment évoluer ses pratiques selon un paradigme qui concilie mobilités et décarbonation. La recherche permanente d'innovation dans la stratégie d'entretien routier se traduit par une politique d'achat public qui incite les entreprises à développer des solutions environnementales innovantes.

La Haute-Garonne, département leader en matière de décarbonation des routes





Le Département, signataire du Pacte d'engagement des acteurs des infrastructures de mobilité

Depuis plusieurs années, le Département fait évoluer ses pratiques pour l'entretien et la modernisation des 6 156 km de routes dont il a la charge. Il incite notamment les entreprises à utiliser des matériaux froids ou tièdes et à introduire une part importante de résidus d'agrégats d'enrobés. À l'occasion de la session extraordinaire du 18 octobre 2022, il s'est engagé avec l'ensemble de la profession routière à poursuivre les efforts entrepris pour **réduire l'empreinte environnementale des infrastructures existantes** (emploi de matériaux à faible émission de CO₂, mise en place d'une dynamique d'économie circulaire des ressources naturelles) et pour **renforcer le recyclage des produits de déconstruction**.

Colloque « Décarboner les infrastructures routières : vers une route plus responsable ».

Reconnu comme **département leader en matière de décarbonation des routes**, le Conseil départemental a participé à l'organisation des **4^{es} Rencontres nationales des gestionnaires routiers** qui se sont déroulées à Toulouse les 16 et 17 octobre 2023. Ces journées ont favorisé les échanges avec les homologues des autres départements, mais également avec les échelons de collectivités locales concernés par cette question (métropoles, communautés de communes, communes). De nombreux sujets ont été abordés au sein des tables rondes, notamment **l'impact du changement climatique sur les infrastructures routières, la décarbonation de la construction et de l'entretien**, la sécurité des personnels de chantiers routiers, les enjeux de sécurité sur les routes, etc. Ces Rencontres se sont conclues par un colloque organisé le 18 octobre à l'Hôtel du Département intitulé « Décarboner les infrastructures routières : vers une route plus responsable ». Ce colloque a permis de débattre **des grands enjeux entourant la transformation des infrastructures routières à l'heure de l'urgence climatique**, qu'il s'agisse du développement des nouveaux usages ou de la décarbonation des opérations d'entretien et de maintenance.

Un partenariat innovant avec l'INSA Toulouse

Le 16 novembre 2023, le Département a voté un partenariat avec l'Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse (INSA Toulouse) en vue de décarboner les infrastructures routières de demain. Cette convention prévoit d'accélérer la transition écologique et de répondre **aux nouveaux besoins de compétences** dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et protéger la biodiversité. Ce nouveau partenariat comporte différents axes de collaboration possibles comme **les matériaux de revêtement diminuant le phénomène d'îlot de chaleur**, "végétalisables", économes en eau, biosourcés, infiltrants pour les pistes cyclables, etc.

Des expérimentations pour des routes décarbonées

En 2023, le secteur routier d'Auterive a été choisi pour expérimenter un **nouveau type d'enrobés formulés avec un liant « végétal »** : un procédé nommé Biophalt, dont l'utilisation vise à incorporer des sous-produits naturels non valorisables tout en limitant les consommations d'énergie pour le fabriquer. Une autre expérimentation a été menée sur la route départementale 4 à Fronton, dans le cadre du Comité Innovation Routes et Rues (instrument mis en place en 2007 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire). Il s'agit de mettre en œuvre un **enduit bicouche formulé avec un liant à adhésivité très rapide** mis au point par la société EUROVIA. L'objectif : proposer une alternative aux techniques de réparations épaisses des routes à forts trafics, en utilisant un revêtement mince formulé avec ce liant à rupture flash permettant **des économies de ressources naturelles et d'énergie**.

Enfin, depuis juillet 2023, le Conseil départemental expérimente **la pose des panneaux biosourcés et biocompostables** le long des routes départementales du col de Superbagnères et du col des Ares. Cette expérimentation, menée par un Département, est une première en France. Ces panneaux ont été conçus pour signaler les sites naturels, les voies cyclables ou piétonnes. **13 panneaux ont été posés au col de Superbagnères et 8 panneaux au col des Ares à destination des cyclistes**. L'expérimentation va porter notamment sur la durabilité des panneaux face aux intempéries pyrénéennes (vent, froid, gel, chaleur...).

Vers des achats publics toujours plus sobres et socialement justes

En 2016, le Département s'est doté d'une première Charte de la commande publique qui a permis de faciliter l'accès aux marchés départementaux pour les entreprises locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de favoriser l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, mais aussi de développer **une véritable culture de l'achat durable et responsable**. Pour une commande publique **plus sobre**, les directions opérationnelles de la collectivité s'attachent ainsi à **limiter leurs achats et à privilégier l'économie de la ressource** (amélioration de la connaissance des stocks, mutualisations, recherche de conditionnements adaptés pour éviter les gaspillages, intégration de la durée de vie et la qualité des matériels comme critère de jugement des offres, etc.). Dans ses achats de fournitures et services, le Département met également en œuvre **des initiatives d'achats circulaires** tournées vers la réparabilité, le réemploi et l'acquisition de matériels reconditionnés, la maîtrise de la consommation énergétique et une meilleure gestion des ressources et des déchets. Concernant les travaux neufs, il déploie des opérations « **BTP exemplaire** » en se fixant des objectifs ambitieux qui vont **bien au-delà de la réglementation imposée en matière environnementale**. Le Département veille également à **favoriser les pratiques sociales, humaines et équitables** selon 4 axes stratégiques : valoriser la juste rémunération des producteurs de denrées alimentaires, exclure les perturbateurs endocriniens conformément aux engagements de la Charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens », lutter contre les nuisances sonores et les pollutions environnementales par l'intégration systématique d'une charte « chantier propre », améliorer la santé au travail des agents départementaux et des salariés des prestataires. Durant l'année 2023, le Conseil départemental s'est attaché à construire **sa nouvelle Charte de la commande publique** qui sera adoptée en 2024, avec des orientations plus ambitieuses visant à accélérer la bifurcation écologique en **favorisant des achats socialement et écologiquement toujours plus responsables**.

EN CHIFFRES

Informatique/téléphonie : achat de **450** PC reconditionnés et critère de réparabilité pour l'achat de téléphonie mobile

Une Charte chantier vert imposée dans tous les chantiers de travaux neufs pour la limitation des nuisances et la réduction des déchets

41 % des marchés attribués, d'un montant supérieur à 90 000 € HT, intégrant une dimension sociale (bien au-delà de l'objectif fixé à 30% par le Plan National des Achats Durables) : cela représente 38 000 heures d'insertion

697 personnes ont bénéficié d'un retour à l'emploi grâce aux marchés en cours (clauses d'insertion sociale/marchés réservés) : cela représente 173 582 heures de travail et 13 281 heures de formation.



Déplacements des agents et manifestations culturelles : une responsabilité environnementale et sociétale

En tant qu'employeur et organisateur de manifestations culturelles, le Conseil départemental porte une véritable responsabilité sociale, sociétale et environnementale sur la vie de son territoire. Dans ces deux domaines, il se donne tous les moyens pour être à la fois une collectivité exemplaire et un élément moteur d'une nouvelle dynamique en Haute-Garonne.

Se déplacer autrement avec Circul'action 31

Face à l'augmentation du coût de l'énergie et à l'accélération du changement climatique, le Conseil départemental se mobilise pour préserver le pouvoir d'achat des agents départementaux et les inciter à adopter des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle pour se rendre sur leur lieu de travail à travers le **plan de déplacements de la collectivité « Circul'action 31 »**. Un dispositif qui s'est traduit ces dernières années par des actions concrètes, avec de plus en plus d'agents qui modifient leurs habitudes de déplacement :

- **Des aides directes au covoiturage et au vélo** : 438 bénéficiaires du Forfait mobilités durables en 2023
- **Des aides directes aux transports publics** : 1165 bénéficiaires en 2023
- **Un partenariat avec l'opérateur de covoiturage Klaxit-BlaBlaCar Daily** avec rémunération du conducteur par le Département et gratuité pour les passagers : 924 trajets financés depuis septembre 2022
- **Deux « communautés » vélo et covoiturage** créées sur l'outil intranet « Noova » pour échanger sur les bonnes pratiques
- **Des animations et challenges organisés tout au long de l'année** : deux ateliers de réparations vélo, un challenge « Allons-y-à-vélo » (13 % de cyclistes), des prêts de vélos à assistance électrique sur cinq semaines (46 bénéficiaires), une animation autour du covoiturage lors de la Semaine européenne de la mobilité 2023
- **Une extension des parcs à vélos sur l'Hôtel du Département** (près de 200 places disponibles), aménagement de douches, installation de casiers, etc.

Le Département développe également l'**achat de véhicules électriques pour la flotte départementale**. Il s'agit, lorsque la technologie le permet (véhicule léger, fourgon...), de privilégier le renouvellement des véhicules thermiques par des véhicules à motorisation électrique.



EN CHIFFRES

438 agents bénéficiaires du Forfait mobilités durables en 2023 : + 23 % / 2022

1165 agents bénéficiaires des aides aux transports collectifs en 2023 : + 14 % / 2022

924 trajets de covoiturage financés depuis septembre 2022

200 places vélos disponibles à l'Hôtel du Département

Vers la labellisation écoresponsable du Festival 31 Notes d'été

En 2023, le festival phare et singulier du Département de la Haute-Garonne s'est implanté dès le matin et jusqu'au soir sur les **18 lieux associés du département**. Un mois de journées festives où, grâce à cette nouvelle formule, le public venu en nombre a pu profiter de visites patrimoniales et touristiques, d'expositions, de spectacles et de concerts gratuits et d'espaces « guinguette » mis en musique par des groupes en acoustique. Pour cette édition, une attention particulière a

été donnée à deux thématiques chères au Conseil départemental : **l'égalité Femme/Homme et la bifurcation écologique**. Ainsi cette année, plus de la moitié des 61 équipes accueillies étaient portées par des femmes et le travail mené par les équipes du festival en matière d'éco-responsabilité, devrait permettre **l'obtention du label Événements détonants piloté par l'association Élemen'terre dès 2024**



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Directeur de publication

Sébastien Vincini

Rédaction

Direction de la Transition Écologique

Photographies

Loïc Bel, Adrien Nowak, Aurélien Ferreira, Fotolia, Alis Mirebeau, Olivier Iffrig,
Hélène Ressayres, Lilian Cazabet, Valentine Chapuis

Impression

Création et Impression CD31/24/05/20486

ISBN

979-10-92065-91-6



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse cedex 9
Tél : 05 34 33 32 31
contact@cd31.fr
www.haute-garonne.fr